

**DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
REUNION CONJOINTE DU COMITE SUR LES PRODUITS CHIMIQUES ET  
DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PRODUITS CHIMIQUES, LES PESTICIDES ET  
LA BIOTECHNOLOGIE**

**PROJET DE COMPTE RENDU SUCCINCT**

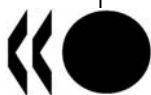
**43ème Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie**

**5-7 novembre 2008  
Centre de conférences de l'OCDE, 2 rue André Pascal 75775,  
Paris Cedex 16**

Mme Dian Turnheim, Tél : +(33-1) 45 24 93 15 ; Fax: +33 (0) 1 44 30 61 80 ;  
Courriel : Dian.Turnheim@oecd.org

**JT03260325  
Ta. 90061**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine  
Complete document available on OLIS in its original format



## SESSION A

### **Point 1 de l'ordre du jour : Adoption du projet d'ordre du jour de la session A - ENV/JM/A(2008)2**

- Adopte l'ordre du jour sans modification.

### **Point 2 de l'ordre du jour : Produits chimiques nouveaux : Recommandations du Groupe d'étude concernant la structure de gestion future - ENV/JM(2008)32**

- Prend note des progrès réalisés et approuve les travaux en cours sur les produits chimiques nouveaux.

- Souscrit pleinement à la structure proposée pour gérer les travaux sur les produits chimiques nouveaux comme décrit dans le document ENV/JM(2008)32 (centre d'échange pour les travaux expressément axés sur les produits chimiques nouveaux, et groupe d'étude sur l'évaluation des dangers pour les travaux communs aux produits chimiques nouveaux et aux produits existants).

- Fait observer qu'il existe des synergies importantes entre les travaux sur les produits chimiques existants et ceux sur les produits chimiques nouveaux et qu'il est indispensable de coordonner ces deux activités. Note aussi qu'il importe de coordonner les travaux de mise au point des méthodes informatiques pertinentes.

- Souligne qu'il importe que le centre d'échange fournisse à la Réunion conjointe des mises à jour périodiques.

- Encourage la participation des pays non membres de l'OCDE à ces activités.

- Note que l'Australie s'est offerte pour être le pays pilote du nouveau centre d'échange.

### **Point 3 de l'ordre du jour : Éléments marquants et état d'avancement des activités sur les produits chimiques industriels - ENV/JM(2008)31**

- Prend note des progrès réalisés.

- Remercie la Suisse d'assurer la direction du centre d'échange sur les ignifugeants bromés, ce qui témoigne de sa vocation à continuer de piloter cette activité.

- Remercie l'Allemagne de bien vouloir accueillir la Plateforme de chimie durable (la base de données sera prochainement consultable sur le site protégé par mot de passe afin d'être testée ; elle sera rendue librement accessible au cours du second semestre de 2009).

**Point 4 de l'ordre du jour : Produits chimiques existants : Travaux sur les produits chimiques existants conduits en coopération à l'OCDE après 2010 - ENV/JM(2008)33**

- Reconnaît qu'il est nécessaire de réviser le Programme sur les substances chimiques produites en grandes quantités de façon à en assurer l'efficacité et l'efficience après 2010.
- Note que les travaux sur les produits chimiques existants ont évolué au niveau tant national qu'international et reconnaît la nécessité de s'appuyer sur les nouveaux outils, les nouveaux mandats (nationaux et internationaux) et les nouvelles méthodologies en cours d'élaboration, tout en assurant la réalisation des objectifs de la Décision du Conseil de l'OCDE.
- Se déclare dans l'ensemble favorable à la troisième solution telle qu'exposée dans le document ENV/JM(2008)33 et convient de tenir une réunion ad hoc d'experts en vue d'élaborer un plan pour les travaux futurs. Des délégués soulignent qu'il est indispensable de ne pas procéder à de brusques changements de cap, mais d'opérer une évolution progressive.
- Note qu'une séance de réflexion sera organisée pour les délégués, aussitôt après la Réunion conjointe, pour aider le Secrétariat à préparer la réunion ad hoc d'experts.

**Point 5 de l'ordre du jour : Évaluation des dangers et évaluation de l'exposition : proposition de structure de gestion - ENV/JM(2008)34**

- Convient d'élargir la portée du mandat de l'actuel Groupe d'étude sur les produits chimiques existants de façon à inclure les travaux généraux relatifs à l'évaluation des dangers des produits chimiques industriels nouveaux et existants et de rebaptiser ce groupe d'étude « Groupe d'étude sur l'évaluation des dangers ».
- Convient d'élargir la portée du mandat de l'actuel Groupe d'étude sur l'évaluation de l'exposition de l'environnement de façon à inclure les travaux sur l'exposition humaine et de rebaptiser ce groupe d'étude « Groupe d'étude sur l'évaluation de l'exposition ».
- Approuve les projets de mandats du Groupe d'étude sur l'évaluation des dangers et du Groupe d'étude sur l'évaluation de l'exposition, tels que modifiés (voir annexe IV).
- Reconnaît que les Groupes d'étude devront trouver les moyens de réunir l'expertise appropriée et limiter les ressources lorsque plusieurs organisations sont impliquées.
- Prend note des travaux du PISC de l'OMS sur l'évaluation des risques et se déclare favorable à une coopération sur les outils pratiques d'évaluation des risques pour les pays en développement.

**Point 6 de l'ordre du jour : Gestion des risques : projet de questionnaire d'enquête 2009 sur les PFC - ENV/JM(2008)35**

- Souscrit aux modalités prévues pour l'enquête.
- Note qu'il convient d'ajouter au questionnaire des informations complémentaires concernant les objectifs et le champ couvert par l'enquête (en précisant que celle-ci privilégie la production primaire des PFC visés, et en indiquant les substances et installations visées, ainsi que les substances à ajouter au cas par cas).

- Constate que le calendrier envisagé (réalisation de l'enquête prévue mi-2009) est serré, mais probablement réalisable.

- Remercie l'Australie d'assurer la conduite de ces travaux.

**Point 7 de l'ordre du jour : IETMP : Programme de travail 2009-12 - ENV/JM(2008)36**

- Approuve le Programme de travail 2009-12 sur les inventaires des émissions et transferts de matières polluantes (IETMP).

- Note qu'il importe d'examiner le soutien des pays membres à la mise en œuvre des IETMP dans les pays en développement, dans l'enquête qui sera réalisée en 2009 concernant la mise en œuvre des IETMP.

- Note que le BIAC approuve sans réserve le programme de travail, à l'exception des travaux sur les rejets liés aux produits.

**Point 8 de l'ordre du jour : Accidents chimiques : Programme de travail 2009-12 - ENV/JM(2008)37**

- Approuve le Programme de travail 2009-12 sur les accidents chimiques.

- Souligne qu'il importe de coordonner toute activité future sur la prévention des accidents liés aux nanomatériaux avec le Groupe de travail sur les nanomatériaux manufacturés (GTNM).

- Note que l'Allemagne, la France, le Japon, les Pays-Bas et la Suisse ont confirmé leur intention de participer à plusieurs nouveaux projets. Prend note du souhait exprimé par l'Afrique du Sud de participer aux activités du Programme sur les accidents chimiques.

## SESSION B

### **Point 1 de l'ordre du jour : Adoption du projet d'ordre du jour de la session B - ENV/JM/A(2008)2**

- Adopte l'ordre du jour sans modification.

### **Point 2 de l'ordre du jour : Approbation du compte rendu succinct de la 42<sup>ème</sup> réunion conjointe - ENVJM/M(2008)1**

- Approuve le projet de compte rendu succinct, moyennant une modification au paragraphe 77 portant sur le membre du bureau de la Réunion conjointe élu pour la Corée, dont le nom est M. Hee-Chul Lee.

- Prend note de la décision des Bureaux d'établir désormais des comptes rendus plus succincts et plus orientés vers les points appelant une action. Note que les délégations qui souhaitent voir figurer dans le compte rendu succinct des déclarations ou des questions particulières doivent le mentionner durant la réunion.

### **Point 3 de l'ordre du jour : Exposé du Directeur de la Direction de l'environnement**

- Prend note de l'exposé du Directeur de la Direction de l'environnement.

### **Point 4 de l'ordre du jour : Éléments marquants et état d'avancement du Programme environnement, santé et sécurité - ENV/JM(2008)31; ENV/JM/RD(2008)10; ENV/JM/RD(2008)11 ; ENV/JM/RD(2008)15**

- Prend note des progrès réalisés.

### **Point 5a de l'ordre du jour : Lignes directrices pour les essais : propositions visant à accélérer l'élaboration et l'adoption des Lignes directrices pour les essais – ENV/JM(2008)38**

- Approuve dans leur principe les propositions visant à accélérer l'élaboration et l'adoption des Lignes directrices, telles que présentées dans le document ENV/JM(2008)38. Reconnaît que, si ce programme a été très fructueux jusqu'à présent, il pourrait être nécessaire d'en accroître l'efficacité de façon à (i) répondre aux besoins réglementaires urgents des pays, et (ii) éviter des retards dans les travaux assurés par d'autres groupes (SGP, GEB, GTNM, par exemple).

- Fait observer que l'accélération du processus ne doit pas mettre en danger la crédibilité ou l'AMD et qu'elle ne doit pas porter atteinte à la qualité des travaux. Indique aussi que les propositions visant à répondre aux besoins réglementaires urgents ne doivent être mises en œuvre que dans des cas exceptionnels et que l'urgence doit être justifiée.

- Convient que, si le GCL et d'autres groupes ne peuvent pas se mettre d'accord sur une question particulière relative à un projet de Ligne directrice pour les essais ou sur un document y ayant trait, la question devra être soumise à la Réunion conjointe pour être résolue.

- Invite le Secrétariat à préparer un document de procédure pour aider à améliorer la transparence (orientations concernant les justifications de demandes urgentes, l'exhaustivité des FSSP et l'établissement

de l'échéancier, par exemple) et pour préciser les rôles et les responsabilités de la Réunion conjointe et de ses organes subsidiaires en matière d'élaboration et d'approbation des Lignes directrices pour les essais.

**Point 5b de l'ordre du jour : Lignes directrices pour les essais : comparaison entre les Lignes directrices pour les essais de l'OCDE et les normes ISO dans les domaines de l'écotoxicologie et des effets sur la santé – ENV/JM(2008)39 ; ENV/JM/RD(2008)14**

- Convient de déclassifier le document ENV/JM(2008)39.
- Invite la France à étudier la possibilité d'actualiser le document.
- Appuie la proposition du PISC (OMS) [telle que présentée dans le document ENV/JM/RD(2008)14] d'organiser un atelier sur l'évaluation de la pertinence pour l'être humain des modes d'action chez l'animal et de remplacer les facteurs d'incertitude par défaut par des valeurs dérivées de données expérimentales. Fait observer que cet atelier présente un intérêt pour un éventail d'acteurs plus large que ceux concernés par le Programme sur les lignes directrices pour les essais et qu'il convient d'y inviter les participants des organes subsidiaires de la Réunion conjointe.
- Invite l'observateur du PISCO(OMS) à réfléchir sur l'organisation de l'atelier avec le Secrétariat.

**Point 6 de l'ordre du jour : Harmonisation de la classification et de l'étiquetage : présentation de l'UNITAR sur le déroulement de la mise en œuvre du SGH par les non-membres**

- Prend note des informations apportées par l'observateur de l'UNITAR concernant l'avancement de la mise en œuvre du SGH par les non-membres.
- Salue l'initiative prise par l'Allemagne et par l'OMS ainsi que par les partenaires intéressés en vue d'élaborer et de partager un système généralement admis de classification et d'étiquetage conforme au SGH pour les produits chimiques et les pesticides inscrits à l'annexe III de la Convention de Rotterdam. Fait observer que cette initiative aidera plus particulièrement les pays en développement à mettre en œuvre les obligations relatives à la classification et à l'étiquetage des produits chimiques exportés, qui sont stipulées à l'article 13 de la Convention (voir le processus proposé par l'Allemagne à l'annexe III du présent document). Invite tous les pays qui souhaiteraient participer et contribuer à cette activité à fournir au chef de la délégation de l'Allemagne le nom et l'adresse d'une personne à contacter (l'Allemagne et l'OMS piloteront cette activité).
- Convient d'examiner et, le cas échéant, d'approuver les propositions de classification et d'étiquetage dès que celles-ci seront disponibles.

**Point 7 de l'ordre du jour : Pesticides : Programme de travail 2009-12 – ENV/JM(2008)40 ; ENV/JM/RD(2008)9**

- Approuve le Programme de travail 2009-12 sur les pesticides.
- Remercie Richard Davis (Royaume-Uni), le président sortant du Sous-groupe sur les pesticides, et souhaite la bienvenue à John Reeve (Nouvelle-Zélande), le nouveau président.

**Point 8 de l'ordre du jour : Biocides : Programme de travail 2009-12 – ENV/JM(2008)41**

- Approuve le Programme de travail 2009-12 sur les biocides.
- Prend note des préoccupations exprimées par les États-Unis concernant le projet de Guidance Document on Human Exposure Study Design: Factors, Orthogonal Experiments and probabilistic Modeling (document d'orientation pour la conception d'études de l'exposition humaine : facteurs, expériences orthogonales et modélisation probabiliste) dont le libellé devra être revu de façon à en assurer la cohérence avec les exigences nationales. Le Secrétariat indique qu'il est conscient du problème, qu'il collabore avec les pays pour parvenir à une formulation appropriée, et qu'il espère qu'un texte pourra être approuvé dans une ou deux semaines.

**Point 9a de l'ordre du jour : Sécurité des nanomatériaux manufacturés : Programme de travail 2009-12 – ENV/JM(2008)43**

- Approuve le programme de travail 2009-12 sur la sécurité des nanomatériaux manufacturés.
- Note que le document ENV/JM(2008)44/ADD1 fait apparaître les liens avec d'autres programmes (Programme sur les lignes directrices pour les essais, ISO, par exemple).

**Point 9b de l'ordre du jour : Sécurité des nanomatériaux manufacturés : programme de parrainage et coordination des travaux avec d'autres parties du Programme environnement, santé et sécurité – ENV/JM(2008)44 ; ENV/JM(2008)44/ADD**

- Prend note des progrès réalisés dans la mise en œuvre du « programme de parrainage ». Note que 13 pays membres, la Chine et le BIAC font actuellement partie du programme. Encourage d'autres pays à envisager d'y participer.
- Note que toutes les données produites dans le cadre du programme de parrainage seront mises à disposition sur le site Web public.
- Remercie la Corée d'accueillir à Busan l'atelier de l'OCDE relatif aux essais sur la sécurité des nanomatériaux manufacturés qui se tiendra du 19 au 21 novembre 2008. Remercie la Slovénie d'organiser un atelier prévu en avril 2009.

**Point 10a de l'ordre du jour : Biotechnologies : Programme de travail 2009-12 – ENV/JM(2008)45**

- Approuve le Programme de travail 2009-12 sur l'harmonisation de la surveillance réglementaire en biotechnologie.

**Point 10b de l'ordre du jour : Biotechnologies : questions liées à la faible présence de matériel transgénique – ENV/JM(2008)46**

- Se déclare favorable à la poursuite de ces travaux sous réserve que les projets sur la faible présence de matériel transgénique restent axés sur l'évaluation du risque/de la sécurité et par conséquent s'inscrivent dans le cadre du mandat du Sous-groupe.

**Point 10c de l'ordre du jour : Sécurité des nouveaux aliments destinés à la consommation humaine et animale : Programme de travail 2009-12 – ENV/JM(2008)47**

- Approuve le Programme de travail 2009-12 sur la sécurité des nouveaux aliments destinés à la consommation humaine et animale.

**Point 10d de l'ordre du jour : Création d'un Forum mondial sur les biotechnologies – ENV/JM(2008)55**

- Appuie l'idée de créer, à compter de 2009, un Forum mondial sur les biotechnologies qui remplacera en partie l'actuel Forum mondial sur l'économie du savoir.

**Point 11 de l'ordre du jour : La Stratégie de l'OCDE pour l'innovation et son utilité pour le Programme environnement, santé et sécurité – ENV/JM(2008)49 ; SG/INNOV(2008)2 ; SG/INNOV(2008)2/ANN1 ; ENV/EPOC/GSP(2008)11**

- Prend note de l'avancement des travaux sur la Stratégie de l'OCDE pour l'innovation.

**Point 12a de l'ordre du jour : Boîte à outils sur les applications des (Q)SAR : démonstration de la dernière version**

- Prend note du rapport sur l'état d'avancement des travaux et de la dernière version de la boîte à outils sur les applications des (Q)SAR.
- Appuie sans réserve ces travaux et souscrit pleinement à la nécessité de les poursuivre. Souligne l'avantage qu'en tirent tous les pays et les acteurs concernés, qu'ils utilisent actuellement les (Q)SARs ou qu'ils commencent juste à les appliquer.
- Le Japon rend compte de ses activités liées à l'élaboration de modèles QSAR, en particulier pour la toxicité par doses répétées et indique que les résultats de ces travaux seront mis à disposition dans la boîte à outils.

**Point 12b de l'ordre du jour : Champ d'application de la boîte à outils sur les applications des (Q)SAR et applicabilité aux différents types de produits chimiques, y compris les nanomatériaux – ENV/JM(2008)42**

- Reconnaît la nécessité d'engager dans les meilleurs délais l'examen de l'applicabilité de la séquence de tâches prévue dans la boîte à outils sur les applications des (Q)SAR aux différents types de produits chimiques et critères, y compris en génomique.
- Approuve sans réserve le projet de définir les étapes suivantes et d'établir des liens avec d'autres organes subsidiaires compétents de la Réunion conjointe, dont par exemple le GTNM, le Groupe consultatif sur la toxicogénomique. Fait observer que l'une des conditions requises pour pouvoir utiliser la boîte à outils est de disposer d'une solide base de données comportant des résultats expérimentaux sur les critères traditionnels.

**Point 13 de l'ordre du jour : Proposition du BIAC concernant l'équilibre à trouver entre la transparence nécessaire et la protection des données réglementaires – ENV/JM(2008)48**

- Prend note de la proposition du BIAC et reconnaît les droits de propriété intellectuelle et la nécessité de protéger les informations exclusives.
- Convient d'explorer la question plus avant si le BIAC est en mesure de présenter des informations complémentaires (tels que des exemples concrets de la problématique et description des meilleures pratiques en place pour la protection des informations exclusives dans les pays) et de déterminer si l'OCDE a un rôle à jouer en la matière.

**Point 14 de l'ordre du jour : Mise à jour du document sur les économies réalisées : grandes lignes et données nécessaires – ENV/JM(2008)50**

- Donne son plein appui au lancement des travaux visant à mettre à jour le rapport de 1998. Suggère d'inclure des études de cas dans la version actualisée.
- Accueille favorablement la proposition de la CE d'apporter son concours au Secrétariat et le soutien fourni par les États-Unis, pays pilote du projet, et invite d'autres pays à prendre contact avec le Secrétariat s'ils souhaitent participer à ces travaux.
- Fait observer qu'un questionnaire peut être nécessaire pour recueillir des données et que, si tel est le cas, un projet sera communiqué à la Réunion conjointe pour examen dans le cadre de la procédure écrite.

**Point 15 de l'ordre du jour : Structure proposée et projets de mandats des organes subsidiaires – ENV/JM(2008)51**

- Approuve la structure proposée pour les organes subsidiaires.
- Approuve les mandats des douze organes subsidiaires pour quatre ans, tels que modifiés et présentés dans l'annexe IV du présent compte rendu succinct, sous réserve de modifier le paragraphe 5 du document ENV/JM(2008)51, en remplaçant « exposition des consommateurs ou des travailleurs » par « exposition de l'être humain ».

**Point 16 de l'ordre du jour : Proposition relative à l'organisation des futures réunions conjointes – ENV/JM(2008)52**

- Approuve les propositions relatives à l'organisation des futures Réunions conjointes, telles que présentées dans le document ENV/JM(2008)52.
- Se déclare favorable au maintien des rapports d'activité présentés par le personnel au titre du point de l'ordre du jour sur les éléments marquants et l'état d'avancement. Fait observer que cette démarche permet de mieux cerner les liens qui existent entre les différentes activités au sein du Programme environnement, santé et sécurité.

**Point 17 de l'ordre du jour : Affectation des ressources - ENV/JM(2008)53; ENV/JM/RD(2008)13**

- Prend note du document ENV/JM(2008)53.
- Convient d'inclure le coût de l'augmentation des frais généraux du Programme spécial sur le contrôle des produits chimiques dans les budgets 2009 et 2010, sous réserve de l'approbation finale par le Comité du budget.

**Point 18 de l'ordre du jour : Calendrier des activités - ENV/JM(2008)54**

- Approuve la proposition de calendrier des activités, tel que précisé dans le document ENV/JM(2008)54.

**Point 19 de l'ordre du jour : Désignation des bureaux**

- Approuve la désignation des membres suivants des Bureaux pour 2009 : Susan Hazen (Etats-Unis) Présidente ; Hiroshi Fukushima (Japon) ; Björn Hansen (CE) ; Georg Karlaganis (Suisse) ; Jee-Yoon Lee (Corée) ; Jerzy Majka (Pologne) ; et Dick Sijm (Pays-Bas).

**Point 20 de l'ordre du jour : Questions diverses**

*Dates des prochaines réunions :*

- Prend note que la 44<sup>ème</sup> Réunion conjointe se tiendra au cours de la semaine du 8 juin 2009.
- Note que, si les pays candidats à l'adhésion sont prêts pour leurs examens techniques, la Réunion conjointe pourrait y consacrer une journée et demie en commençant l'après-midi du lundi 8 juin, puis tenir sa session ordinaire à partir du mercredi 10 juin au matin.

## Annex I

### Liste de Participants

#### Australia/Australie

**Barry REVILLE\***

Assistant Secretary  
Environment Protection Branch  
Australian Government Department of the  
Environment, Water, Heritage and the Arts  
GPO Box 787  
2601 Canberra  
Australia

Tel: +61 2 6274 1622  
Fax: +61 2 6274 1164  
Email: [barry.reville@environment.gov.au](mailto:barry.reville@environment.gov.au)

**Sara BROOMHALL**

Director, Environment Protection Branch  
Australian Government Department of the  
Environment, Water, Heritage and the Arts  
GPO Box 787  
2601 Canberra  
Australia

Tel: +61 2 6274 1702  
Fax: +61 2 6274 1164  
Email: [sara.broomhall@environment.gov.au](mailto:sara.broomhall@environment.gov.au)

**Marion HEALY**

National Industrial Chemical Notification and  
Assessment Scheme (NICNAS)  
334-336 Illawara Road  
NSW 2204 Marickville  
Australia

Tel: +61 2 85 77 88 08  
Email: [marion.healy@nicnas.gov.au](mailto:marion.healy@nicnas.gov.au)

## **Austria/Autriche**

### **Edmund PLATTNER**

Director  
Federal Ministry for Agriculture, Forestry,  
Environment and Water Management V/3  
Stubenbastei 5  
A-1010 Vienna  
Austria

Tel: +43 1 51522 2346  
Fax: +43 1 5131 679 1480  
Email: edmund.plattner@lebensministerium.at

### **Marko SUSNIK**

Austrian Federal Economic Chamber  
Wiedner Hauptstrasse 63  
A-1045 Vienna  
Austria

Tel: +43 590900 4393  
Fax: +43 590900 114393  
Email: marko.susnik@wko.at

## **Belgium/Belgique**

### **Michel AMAND**

Premier attaché,  
DGRNE, Direction de la coordination de  
l'Environnement  
Service public de Wallonie, Direction générale  
agriculture, ressources naturelles et environnement  
Avenue Prince de Liège 15  
5100 Jambes (Namur)

Tel: + 32 81 33 63 01  
Fax: + 32 81 33 63 33  
Email: m.amand@mrw.wallonie.be

### **Frederic DENAUW**

Environmental inspector  
SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire,  
Environnement  
Place Victor Horta 40, bte 10  
B - 1060 Bruxelles  
Belgium

Tel: +32 2 524 95 92  
Fax: +32 2 524 96 03  
Email: frederic.denauw@health.fgov.be

### **Gaston MOTTE \***

Inspecteur de l'environnement  
SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire  
et Environnement  
EUROSTATION Blok II  
Place Victor Horta 40, bte 10  
B - 1060 Brussels  
Belgium

Tel: +32 2 524 95 85  
Fax: +32 2 524 96 03  
Email: gaston.motte@health.fgov.be

## **Canada/Canada**

### **Karen LLOYD \***

Director General  
Safe Environments  
Health Canada  
269 Laurier Avenue West  
Mail stop: 4905  
K1A 0K9 Ottawa, Ontario  
Canada

Tel: 613 954 0291  
Fax: 613 952 2206  
Email: karen\_lloyd@hc-sc.gc.ca

### **Jake SANDERSON**

Science and Risk Assessment Directorate  
Environment Canada  
200 Sacré-Coeur Blvd  
K1A 0H3 Gatineau  
Canada

Tel: +1 819 994-0484  
Email: jake.sanderson@ec.gc.ca

## **Czech Republic/République Tchèque**

### **Pavel FORINT \***

Director  
Department of Environmental Risks  
Ministry of Environment  
Vrsoviccka 65  
100 10 Prague 10  
Czech Republic

Tel: +420 2 6712 2532  
Fax: +420 2 6731 0013  
Email: pavel.forint@mzp.cz

### **Viktor MEJSTRIK**

Director  
Centre for Ecology, Toxicology and Analysis  
Research Institute of Organic Synthesis  
VUOS-CETA, 532 18  
Rybitvi 296  
53354 Pardubice 20  
Czech Republic

Tel: +420 40 68 23 127  
Fax: +420 40 68 22 975  
Email: viktor.mejstrik@vuos.com

## **Denmark/Danemark**

### **Henrik Soren LARSEN \***

Danish EPA Chemicals  
Danish EPA  
Strandgade 29  
DK-1401 Copenhagen K  
Denmark

Tel: +45 72 54 42 90  
Fax: +45 32 66 02 02  
Email: hesla@mst.dk

**Finland/Finlande**

**Pirkko KIVELA \***

Counsellor, Chemicals  
Environmental Protection Department  
Ministry of the Environment  
Kasarmikatu 25  
P.O. Box 35  
25 Kasarmikatu  
00023 Helsinki  
Finland

Tel: +358 50 3622 041  
Fax: +358 9 1603 9346  
Email: [pirkko.kivela@ymparisto.fi](mailto:pirkko.kivela@ymparisto.fi)

**Anneli TÖRRÖNEN**

Ministerial Advisor  
Ministry of Social Affairs and Health  
P.O. BOX 33  
00023 GOVERNMENT  
Finland

Tel: +358-9-160 74112  
Email: [anneli.torronen@stm.fi](mailto:anneli.torronen@stm.fi)

## **France/France**

### **Philippe CHEMIN \***

Conseiller près le chef du Service de la prévention des Nuisances et de la Qualité de l'Environnement  
Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire, Direction Générale de la Prévention des Risques

20, Avenue de Ségur

75302 SP 07 Paris

France

Tel: +33 1 42 19 15 85

Fax: +33 1 42 19 14 68

Email: [philippe.chemin@developpement-durable.gouv.fr](mailto:philippe.chemin@developpement-durable.gouv.fr)

### **François LENGRAND**

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire

Affaires Européennes et Internationales, direction Générale de la Prévention des Risques

20, avenue de Ségur

75302 Paris Cedex 07 SP

France

Email: [francois.lengrand@developpement-durable.gouv.fr](mailto:francois.lengrand@developpement-durable.gouv.fr)

### **Emmanuel MOREAU**

Chef du bureau des substances et préparations chimiques

Direction Générale de la Prévention des Risques

20, Avenue Ségur

75302 Paris SP 07

France

Email: [emmanuel.moreau@developpement-durable.gouv.fr](mailto:emmanuel.moreau@developpement-durable.gouv.fr)

### **Anne GREVET**

Ministère d'Agriculture et de la Pêche

Chargée d'études OGM

251, rue de Vaugirard  
75 732 cedex 15 Paris

France

Tel : +33 (0)1 49 55 58 25 ;

Fax : +33 (0)1 49 55 59 48

Emails : [anne.grevet@agriculture.gouv.fr](mailto:anne.grevet@agriculture.gouv.fr)

### **Mario NICHELATTI**

Direction Générale de la Prévention des Risques

20, Avenue Ségur

75302 Paris SP 07

France

Tel: + 33 (0) 1 42 19 15 45

Fax; + 33(0)1 42 19 14 68

Email: [Mario.nichelatti@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Mario.nichelatti@developpement-durable.gouv.fr)

**Germany/Allemagne**

**Reiner ARNDT \***

Head of Division  
International Chemical Safety  
Federal Ministry for the Environment, Nature  
Conservation and Nuclear Safety (BMU)  
Robert-Schumann-Platz 3  
53175 Bonn  
Germany

Tel: +49 1 888 305 2740  
Fax: +49 1 888 305 3524  
Email: reiner.arndt@bmu.bund.de

**Herbert KOEPP**

Head of unit  
Federal Office of Consumer Protection and Food  
Safety  
Department 2: Plant Protection Products  
Messeweg 11/12  
38104 Braunschweig  
Germany

Tel: +49 531 299 3456  
Fax: +49 531 299 3003  
Email: herbert.koepp@bvl.bund.de

**Petra GREINER**

Head of Division  
Federal Environment Agency (Umweltbundesamt)  
Wörlitzer Platz 1  
06844 Dessau - Roßlau  
Germany

Tel: +49 340 2103 3002  
Fax: +49 340 2104 3002  
Email: petra.greiner@uba.de

**Steffen MATEZKI**

Federal Environment Agency (UBA)  
Wörlitzer Platz 1  
06844 Dessau  
Germany

Tel: +49-340-2103-3829  
Fax: +49-340-2104-3829  
Email: steffen.matezki@uba.de

**Michael NEUMANN**

Federal Environment Agency (UBA)  
Wörlitzer Platz 1  
06844 Dessau  
Germany

Tel: +49-340-2103-3015  
Fax: +49-340-2104-3015  
Email: Michael.Neumann@uba.de

**Wolfgang ZORNACH**

Federal Ministry for Food, Agriculture and Consumer  
Protection (BMELV)  
Rochusstr. 1  
53123 Bonn  
Germany

Tel: +49 228 529 4317  
Fax: +49 228 529 55 3595  
Email: Wolfgang.Zornbach@bmelv.bund.de

## **Hungary/Hongrie**

### **Kristóf KOZAK \***

Chief Counsellor  
Ministry of Environment and Water  
Fő u. 44/50  
H-1011 Budapest  
Hungary

Tel: +36 1 457 3503  
Fax: +36 1 201 3056  
Email: kozak@mail.kvvm.hu

## **Italy/Italie**

### **Alessandro DI DOMENICO \***

Director Department of the Environment and Primary  
Prevention  
Istituto Superiore di Sanità  
Viale Regina Elena, 299  
00161 Roma  
Italy

Tel: +39 06 4990 2826/2077/3340  
Fax: +39 06 4938 7139  
Email: addeke@iss.it

## **Japan/Japon**

### **Hiroshi FUKUSHIMA \***

Director  
Chemical Management Policy Division,  
Manufacturing Industries Bureau  
Ministry of Economy, Trade and Industry  
1-3-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku  
100-8901 Tokyo  
Japan

Tel: +81(3) 3501-0080  
Fax: +81(3) 3580-6347  
Email: fukushima-hiroshi@meti.go.jp

### **Shuji TAMURA**

Deputy Director  
Chemical Management Policy Division,  
Manufacturing Industries Bureau  
Ministry of Economy, Trade and Industry  
1-3-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku  
100-8901 Tokyo  
Japan

Tel: +81(3) 3501-0080  
Fax: +81(3) 3580-6347  
Email: tamura-shuji@meti.go.jp

**Taihei TANAKA**

Deputy Director  
Office of Chemical Safety, Evaluation and Licensing  
Division, Pharmaceutical and Food Safety Bureau  
Ministry of Health, Labour and Welfare  
1-2-2 Kasumigaseki, Chiyoda-ku  
100-8916 Tokyo  
Japan

Tel: +81(3) 3595-2298  
Fax: +81(3) 3593-8913  
Email: tanaka-taihei@mhlw.go.jp

**Atsuko HORIBE**

Deputy Director  
Agricultural Chemicals Office, Plant Products Safety  
Division, Food Safety and Consumer Affairs Bureau  
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries  
1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku  
100-8950 Tokyo  
Japan

Tel: +81(3) 3502-5969  
Fax: +81(3) 3501-3774  
Email: horibe\_atsuko@nm.maff.go.jp

**Makoto IRIE**

Section Chief  
Agricultural Chemicals Office, Plant Products Safety  
Division, Food Safety and Consumer Affairs Bureau  
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries  
1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku  
100-8950 Tokyo  
Japan

Tel: +81(3) 3502-5969  
Fax: +81(3) 3501-3774  
Email: makoto\_irie@nm.maff.go.jp

**Keiko SEGAWA**

Deputy Director  
Environmental Health and Safety Division,  
Environmental Health Department  
Ministry of the Environment  
1-2-2 Kasumigaseki, Chiyoda-ku  
100-8975 Tokyo  
Japan

Tel: +81(3) 5521-8260  
Fax: +81(3) 3580-3596  
Email: keiko\_segawa@env.go.jp

**Junichi HIOKI**

Deputy Director  
Agricultural Chemicals Control Office, Environmental  
Management Bureau  
Ministry of the Environment  
1-2-2 Kasumigaseki, Chiyoda-ku  
100-8975 Tokyo  
Japan

Tel: +81(3) 5521-8311  
Fax: +81(3) 3501-2717  
Email: junichi\_hioki@env.go.jp

**Jiro HIRATSUKA**

Vrije Universiteit Amsterdam  
Fellowship of the Ministry of the Environment  
De Boelelaan 1085  
1081HV Amsterdam

Tel: +31 68 163 0510  
Email: jha420@falw.vu.nl

**Yoko MIYASAKA - MASUDA**

Research Staff  
 Data Analysis Division, Chemical Management  
 Center  
 National Institute of Technology and Evaluation  
 2-49-10 Nishihara, Shibuya-ku  
 151-0066 Tokyo  
 Japan

Tel: +81(3) 3481-1811  
 Fax: +81(3) 3481-2900  
 Email: masuda-yoko@nite.go.jp

**Misa SUGIHARA**

Staff  
 National Institute of Technology and Evaluation  
 2-49-10 Nishihara, Shibuya-ku  
 151-0066 Tokyo  
 Japan

Tel: +81(3) 3481-1812  
 Fax: +81(3) 3481-1950  
 Email: sugihara-misa@nite.go.jp

**Mimi ISHIDA-NAMEKI**

First Secretary  
 Permanent Delegation  
 11, avenue Hoche  
 75008 Paris  
 France

Tel: +33 1 53 76 61 82  
 Fax: +33 1 45 63 05 44  
 Email: nameki@deljp-ocde.fr

**Korea/Corée****Jee-Yoon LEE \***

Director  
 Chemicals Management Division  
 Ministry of Environment  
 Government Complex- Gwacheon  
 88 Gwanmunro, Gwacheon-si  
 427-729 Gyeonggi-do  
 Korea

Tel: +82 2 21 10 6691  
 Email: jeeyoon@korea.kr

**Jong-Ryool KIM**

First Secretary  
 Permanent Delegation  
 4 Place de la Porte de Passy  
 75016 Paris  
 France

Tel: +33 (1) 44 05 20 59  
 Fax: +33 (1) 47 04 07 39  
 Email: jrkim124@msn.com

**Yong Keun KWON**

Program Officer  
 Chemicals Management Division  
 Ministry of Environment

Tel: + 82 2 2110 7958  
 Email: kgreen@me.go.kr

**Sang Hee LEE**

Researcher  
Environmental Exposure Assessment Division  
National Institute of Environmental Research  
Gyeongseo-dong, Seo-gu  
404-708 Incheon,  
Korea

Tel: +82 32 560 7216  
Fax: +82 32 568 2041  
Email: envirlee@korea.kr

**Mexico/Mexique**

**Véronique DELI \***

Minister-Counselor for Environmental Affairs  
Permanent Delegation  
8 Rue de Berri  
75008 Paris  
France

Tel: +33 1 56 59 29 04  
Fax: +33 1 45 63 03 63  
Email: veronique.deli@semarnat.gob.mx

**Pilar PHILIPPE**

Intern  
Permanent Delegation of Mexico to the OECD  
8, RUE DE BERRI  
75008

Tel: +33 1 56 59 29 22  
Email: pilar.philipe@gmail.com

**Netherlands/Pays-Bas**

**Dick JUNG \***

Head of Chemicals and Environmental Health  
Division  
Ministry of Housing, Spatial Planning & Environment  
Internal PO. Box 645  
Rijnstraat 8  
P.O. Box 30945  
NL-2500 GX The Hague  
Netherlands

Tel: +31 70 339 4755  
Fax: +31 70 339 1286  
Email: Dick.Jung@minvrom.nl

**Dick SIJM**

Head, Dutch Bureau REACH  
Expertise Centre for Substances  
RIVM  
Antonie van Leeuwenhoeklaan 9  
P.O. Box 1  
3720 BA Bilthoven  
Netherlands

Tel: +31 30 274 2903  
Fax: +31 30 274 4401  
Email: dick.sijm@rivm.nl

**Jan ROELS**

Head of Expertise Centre for Substances  
RIVM  
Antonie van Leeuwenhoeklaan 9  
P.O. Box 1  
3720 BA Bilthoven  
Netherlands

Tel: +31 30 274 2739  
Fax: +31 30 274 4401  
Email: jan.roels@rivm.nl

**New Zealand/Nouvelle-Zélande**

**Donald HANNAH \***

General Manager  
Environmental Risk Management Authority  
BP House (Level 1), 20 Customhouse Quay  
PO Box 131  
6140 Wellington  
New Zealand

Tel: +64 4 918 4839  
Fax: +64 4 914 0433  
Email: donald.hannah@ermanz.govt.nz

**Andrea ENG**

General Manager  
Environmental Risk Management Authority  
20 Customhouse Quay  
PO BOX 131  
6140 Wellington  
New Zealand

Tel: +64(4) 918 4852  
Fax: +64 (4) 914 04 33  
Email: andrea.eng@ermanz.govt.nz

**John REEVE**

Principal Adviser (Toxicology)  
Science Group  
South Tower  
P O Box 2835  
86 Jervois Quay  
Wellington  
New Zealand

Tel: +64 4 894 2533  
Fax: +64 4 894 2530  
Email: john.reeve@nzfsa.govt.nz

**Iain ROBERTSON**

Senior Advisor  
Ministry for the Environment  
PO Box 10362  
6143 Wellington  
New Zealand

Tel: +64 4 439 7665  
Fax: +64 4 439 7303  
Email: iain.robertson@mfe.govt.nz

### **Norway/Norvège**

**Christine BJØRGE \***  
Special Advisor  
Norwegian Pollution Control Authority  
Stromsveien 96  
POSTBOKS 8100 DEP  
0032 OSLO  
Norway

Tel: +4722 573489  
Fax: +47 22 67 67 06  
Email: christine.bjorge@sft.no

### **Poland/Pologne**

**Michal ANDRIJEWSKI \***  
Expert of the Ministry of Health  
Bureau for Chemical Substances and Preparations  
ul. Sw. Teresy 8  
91-348 Lodz  
Poland

Tel: +4842 631 46 79  
Fax: +4842 631 46 81  
Email: michal.andrijewski@chemikalia.gov.pl

**Rafal BRYKOWSKI**  
Bureau for Chemical Substances and Preparations  
ul. Sw. Teresy 8  
91-348 Lodz  
Poland

Email: rafal.brykowski@chemikalia.gov.pl

**Ewelina OBLACEWICZ**  
Trainee  
Permanent Delegation  
136, rue Longchamp  
75016 Paris  
France

Tel: +33 1 56 28 57 60  
Email: ewelina.oblacewicz@oecd.pologne.net

### **Slovak Republic/République slovaque**

**Rudolfa ROTHOVA**  
Ministry of Environment of the Slovak Republic  
Nam. L. Stura 1  
81235 Bratislava  
Slovak Republic

Tel: +421 905 669 624  
Fax: +421 2 654 120 50  
Email: rothova.rudolfa@enviro.gov.sk

**Jaroslav SOLTYS**  
Ministry of Economy of the Slovak Republic  
Mierova 19  
827 15 Bratislava  
Slovak Republic

Tel: +421 2 4854 1833  
Fax: +421 2 4333 3595  
Email: soltys@economy.gov.sk

**Ivana SIDLIKOVA**

Senior Inspector on GLP SR  
State Institute for Drug Control  
Kvetna 11  
82508 Bratislava  
Slovak Republic

Tel: +421 2 5070 1174  
Fax: +421 2 5556 4127  
Email: sidlikova@sukl.sk

**Denisa MEDVEDOVA**

Third Secretary  
Permanent Delegation  
28, avenue d'Eylau  
75016 Paris  
France

Tel: +33 1 56 26 50 96  
Fax: +33 1 56 26 50 92  
Email: medvedova@oecd-sr.com

**Spain/Espagne**

**Ana FRESNO RUIZ \***

Chef d'Unité de Prevention de Risques  
Direction Générale de Qualité et d'Evaluation  
Environnementale  
Ministère de l'Environnement.  
Plaza de San Juan de la Cruz S/N  
28071 Madrid  
Spain

Tel: +34 91 453 53 62  
Fax: +34 91 534 85 02  
Email: afresno@mma.es

**Sweden/Suède**

**Malik ALTAHIR \***

Ph.D. in Toxicology - Deputy Head of Department  
Department of Registration, Evaluation, Authorisation  
and Restriction of Chemicals (REACH)  
Swedish Chemicals Agency  
Esplanaden 3A  
P.O. Box 2  
172 13 Sundbyberg  
Sweden

Tel: +46 8 519 411 00  
Fax: +46 8 735 76 98  
Email: malik.altahir@kemi.se

### **Switzerland/Suisse**

**Georg KARLAGANIS \***

Head of Division, Substances, Soil and Biotechnology  
Division  
Transport, Energy and Communications DETEC  
Federal Office for the Environment FOEN  
Worbentalstrasse 68 Ittigen  
CH-3003 Berne  
Switzerland

Tel: +41 31 322 69 55  
Fax: +41 31 324 79 78  
Email: georg.karlaganis@bafu.admin.ch

**Richard GAMMA**

Vice Director  
SGCI ChemiePharma Schweiz  
Nordstrasse 15  
P.O Box  
CH 8021 Zurich  
Switzerland

Tel: +41 44 368 17 24  
Email: richard.gamma@sgci.ch

**Steffen WENGERT**

Head of Division  
Swiss Federal Office for Public Health  
Division of Chemicals  
CH-3003 Bern  
Switzerland

Tel: +41 31 322 96 30  
Fax: +41 31 322 07 00  
Email: steffen.wengert@bag.admin.ch

### **Turkey/Turquie**

**Ertan YALCIN \***

First Secretary  
Permanent Delegation  
9, rue Alfred-Dehodencq  
75116 Paris  
France

Tel: +33 1 42 88 50 02  
Fax: +33 1 45 27 28 24  
Email: eyalcin@mfa.gov.tr

**Ozge DEMIRKURT**

Third Secretary  
Permanent Delegation  
9, rue Alfred-Dehodencq  
75116 Paris  
France

Tel: +33 1 42 88 50 02  
Fax: +33 1 45 27 28 24  
Email: ozge.demirkurt@mfa.gov.tr

**Ahu CEKIM**

Assistant Expert  
Chemicals Management Department  
General Directorate for Ministry of Environment and  
Forestry  
Cevre ve Orman Bakanligi Sögutozu Cad. No:14/E  
06560 Bestepe/Ankara  
Turkey

Tel: +90 312 207 52 77  
Fax: +90 312 207 38 27  
Email: acekim@cevreorman.gov.tr

**Hasan IRMAK**

Deputy General Director  
General Directorate of Basic Health Issues  
Ministry of Health  
Saglik Bakanligi  
Mithatpasa cad. No:3  
Sihhiye  
Temel Saglik Hizmetleri Genel Mudurlugu  
B Blok, Kat 5  
06434 Ankara

**Yuksel SOYLERIZ**

Chemistry Engineer  
Ministry of Health  
Saglik Bakanligi  
Mithatpasa cad. No:3  
Sihhiye  
Temel Saglik Hizmetleri Genel Mudurlugu  
B Blok, Kat 5  
06434 Ankara

Email: yukselsoyeriz@yahoo.com

**United Kingdom/Royaume-Uni**

**Richard DAVIS**

Director of Approvals  
Pesticides Safety Directorate  
Mallard House  
Kingspool  
3 Peasholme Green  
York YO1 7PX  
United Kingdom

Tel: +44 1904 455 923  
Fax: +44 1904 455 763  
Email: richard.davis@psd.hse.gsi.gov.uk

**Jane STRATFORD**

International Chemicals and Nanotechnologies  
Chemicals and Nanotechnologies Division  
Department for Environment, Food and Rural Affairs  
2A Nobel House,  
17 Smith Square  
SW1P 3JR London  
United Kingdom

Tel: +(44)207 238 1594  
Fax: +(44)207 238 1602  
Email: Jane.stratford@defra.gsi.gov.uk

**United States/États-Unis**

**Susan HAZEN \***

Principal Deputy Assistant Administrator, Chair of the  
Chemicals Committee  
US Environmental Protection Agency  
Ariel Rios Building  
1200 Pennsylvania Ave. NW  
20460 Washington  
United States

Tel: +1 202 564 1861  
Fax: +1 202 564 0233  
Email: hazen.susan@epa.gov

**Charles AUER**

Director, Office of Pollution Prevention and Toxics  
US Environmental Protection Agency  
1200 Pennsylvania Ave, NW  
Room 3166A (7401M)  
20460 Washington  
United States

Tel: +1 202 564 3810  
Fax: +1-202 564 0575  
Email: auer.charles@epa.gov

**Barbara CUNNINGHAM**

Director  
Environmental Assistance Division  
US Environmental Protection Agency  
Office of Pollution Prevention and Toxics  
1200 Pennsylvania Ave., NW  
20460 Washington  
United States

Tel: +1 202 564 8198  
Fax: +1 202 564 82 51  
Email: cunningham-hq.barbara@epa.gov

**Tala HENRY**

Toxicologist  
US Environmental Protection Agency  
Office of Pollution Prevention and Toxic Substance  
1200 Pennsylvania Ave., NW (7403M)  
Washington DC 20460  
United States

Tel: +1 202 564 2959  
Email: henry.tala@epa.gov

**Jane HOPKINS**

Field and External Affairs Division  
US Environmental Protection Agency  
1200 Pennsylvania Ave.  
20460 Washington  
United States

Tel: +1 703 305 7195  
Fax: +1 703 308 1850  
Email: hopkins.jane@epa.gov

**Breck MILROY**

Senior Policy Advisor  
US Environmental Protection Agency  
Mail Code 7101 M  
1200 Pennsylvania Avenue, NW  
Washington, DC 20460  
United States

Tel: +1 202 564 0524  
Fax: +1 202 574 0529  
Email: milroy.breck@epa.gov

**Lois ROSSI**

Director, Registration Division  
US Environmental Protection Agency  
1200 Pennsylvania Avenue, N.W.  
20460  
United States

Tel: +1 703 308 8162  
Fax: +1 703 305 6920  
Email: rossi.lois@epa.gov

**Greg SCHWEER**

Chief, New Chemicals Notice Management Branch  
US Environmental Protection Agency  
Office of Pollution Prevention and Toxics  
1200 Pennsylvania Ave., NW  
20460 Washington  
United States

Tel: 202-564-8469  
Fax: 202-564-9490  
Email: schweer.greg@epa.gov

**EC/CE**

**Bjorn HANSEN \***

Deputy Head of Unit  
DG Environment, Chemicals Unit  
Office BU 9, 031065  
B-1049 Brussels  
Belgium

Tel: + 32 2 29 65 015  
Email: bjorn.hansen@ec.europa.eu

**Cécile PIERCE**

European Commission DG Environment  
Office BU-9, 03/35  
Rue de la loi 200  
B-1049 Bruxelles

Tel: +32.2.295.5564  
Fax: +32.2.296.6995  
Email: cecile.pierce@ec.europa.eu

**Astrid SCHOMAKER**

Head of Unit - Chemicals  
European Commission  
Avenue de Beaulieu 9  
BU-9 03/27  
B-1049 Brussels  
Belgium

Tel: +32 2 296 96 41  
Fax: +32 2 296 96 95  
Email: astrid.schomaker@ec.europa.eu

**FULL MAD ADHERENTS**

**Israel/Israël**

**Gilly ZIMAND \***

Deputy Director  
Ministry of Environmental Protection, Hazardous  
Substances Division  
P.O. Box 34033  
91340 Jerusalem  
Israel

Email: giliz@sviva.gov.il

**Slovenia/Slovénie**

**Alojz GRABNER \***

National Chemicals Bureau  
Ajdovscina 4  
1000 Ljubljana  
Slovenia

Tel: +386 1 478 6257  
Fax: +386 1 478 6266  
Email: alojz.grabner@gov.si

**South Africa/Afrique du Sud**

**Tshenge DEMANA \***

Executive Manager  
Department of Trade and Industry  
Private Bag X84  
0001 Pretoria  
South Africa

Tel: +27 12 394 1382  
Fax: +27 12 394 2382  
Email: tdemana@thedti.gov.za

**Laurraine LOTTER**

Executive Director  
Chemical and Allied Industries' Association  
P.O. Box 91415  
2006 Auckland Park  
South Africa

Tel: +27 11 482 1671/2/3/4  
Fax: +27 11 726 8310  
Email: caia@iafrica.com

**Anna Marie LÖTTER**  
Deputy Director  
Department of Trade and Industry  
Private Bag X84  
0001 Pretoria  
South Africa

Tel: +27 12 394 1361  
Fax: +27 12 394 2361  
Email: [alotter@thedti.gov.za](mailto:alotter@thedti.gov.za)

## AD HOC OBSERVERS

### **Brazil/Brésil**

**ROGÉRIO PEREIRA DA SILVA \***  
Coordinator for Codex Alimentarius Matters  
Department of Sanitary and Phytosanitary Negotiations  
Ministry of Agriculture, Livestock and Food Supply  
Esplanada dos Ministerios  
Bloco D - Edifício Sede, Sala 347  
70043-900 Brasilia-DF  
Brazil

Tel: +55 61 3218 2968  
Fax: +55 61 3225 4738  
Email: [rogerio.silva@agricultura.gov.br](mailto:rogerio.silva@agricultura.gov.br)

### **Chile/Chili**

**Karen PONIACHIK**  
Special Envoy to the OECD  
Government of Chile  
Teatinos 120, 10th floor  
Santiago  
Chile

Tel: (562) 473 2020  
Fax: (562) 473 2186  
Email: [kponiachik@vtr.net](mailto:kponiachik@vtr.net)

**Constanza PANTALEON**  
Advisor, Minister's Office  
CONAMA (National Commission for the  
Environment)  
Teatinos 248, segundo Piso  
Santiago  
Chile

Tel: +56 2 956 9316  
Fax: +56 2 956 9310  
Email: [cpantaleon@conama.cl](mailto:cpantaleon@conama.cl)

**Patricio UTRERAS**  
Counsellor, OECD Affairs  
Embassy of Chile  
2 avenue de la Motte-Picquet  
75007 Paris  
France

Tel: +33144185960  
Fax: +33144185961  
Email: [putreras@amb-chili.fr](mailto:putreras@amb-chili.fr)

**Hans WILLUMSEN**

Head  
Pollution Control Department  
CONAMA

Email: hwillumsen@conama.cl

**Estonia/Estonie**

**Heli LAARMANN \***

Head of Chemical Safety  
Ministry of Social Affairs of Estonia  
Gonsiori 29  
15027 Tallinn  
Estonia

Tel: +(372) 626 9157  
Fax: +(372) 699 2209  
Email: Heli.Laarmann@sm.ee

**Helen SULG**

Deputy Leader of Chemicals Registration and  
Evaluation Centre  
Chemicals Notification Centre

Email: Helen.Sulg@sm.ee

**Jüri TRUUSA**

Adviser of the Environmental Management  
Department  
Ministry of the Environment

Email: Juri.Truusa@envir.ee

**IGOs**

**UN Environment Programme (UNEP)/Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)**

**Kevin MUNN**

Project Officer  
Chemicals Branch, DTIE  
UNEP Chemicals  
Maison Internationale de l'Environnement I  
11-13 chemin des Anémones  
CH – 1219 Chatelaine  
Switzerland

Tel: +41 22 917 8186  
Fax: +41 22 797 3460  
Email: Kmun@chemicals.unep.ch

**UN Institute for Training and Research (UNITAR)/Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR)**

**Cheryl CHANG**

Training Associate, Chemicals and Waste  
Management Programme  
UNITAR  
Palais des Nations  
Ch 1211 Geneva 10  
Switzerland

Tel: +41 22 917 8394  
Fax: +41 22 917 8047  
Email: [Cheryl.CHANG@unitar.org](mailto:Cheryl.CHANG@unitar.org)

**World Health Organization (WHO)/Organisation mondiale de la santé (OMS)**

**Carolyn VICKERS**

Team Leader  
International Programme on Chemical Safety  
World Health Organization (WHO)  
20 Avenue Appia  
CH-1211 Geneva 27  
Switzerland

Tel: +41 22 791 1286  
Fax: +41 22 791 4848  
Email: [vickersc@who.int](mailto:vickersc@who.int)

**INVITED EXPERTS**

**Comité consultatif économique et industriel (BIAC)**

**Hans Juergen WIEGAND \***

Evonik Degussa GmbH  
Chemical Environment, Safety, Health and Quality,  
Product Stewardship  
Rellinghauser Strasse 1-11  
45128 Essen  
Germany

Tel: +(49) 201 177 1890  
Fax: +(49) 201 1774362  
Email: [hans-juergen.wiegand@evonik.com](mailto:hans-juergen.wiegand@evonik.com)

**Ernie ROSENBERG**

President and CEO  
The Soap and Detergent Association  
1500 K Street N.W.  
Suite 300  
20005 Washington, D.C.  
United States

Tel: +1 202 662 2505  
Fax: +1 202 347 4110  
Email: [erosenberg@sdahq.org](mailto:erosenberg@sdahq.org)

**Hanni ROSENBAUM**

Senior Policy Manager  
Permanent Delegation  
13-15 Chaussée de la Muette  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 42 30 09 66  
Fax: +(33-1) 42 88 78 38  
Email: rosenbaum@biac.org

**Robert FEIERL**

FEIERL-HERZELE GmbH  
Herbert Rauch Gasse 17  
2361 Laxenburg  
Austria

Tel: +43-2236-710 404  
Fax: +43-2236-710 417  
Email: robert.feierl@feierl-herzele.com

**John ATHERTON**

Program Director  
International Council on Mining and Metals  
35 Portman Square  
6th floor  
W1H 6LR London  
United Kingdom

Tel: +44 20 7467 5078  
Fax: +44 20 7467 5079  
Email: john.atherton@icmm.com

**Johan BREUKELAAR**

Director, International chemicals Policy  
CEFIC  
Avenue E. Van Nieuwenhuysse, 4-B 1  
1160 Bruxelles  
Belgium

Tel: +32 2 676 72 77  
Fax: +32 2 676 73 32  
Email: jbr@cefic.be

**Benjamin DAVIES**

International Council on Mining and Metals (ICMM)  
35 Portman Square  
6th floor  
WIHGLR London  
United Kingdom

Tel: +(44) 207 467 5080  
Fax: +(44) 207 467 5081  
Email: benjamin.davies@ICMM.com

**William GRAHAM**

International Regulatory Affairs Lead  
Monsanto Company  
Pinewood House  
Church Street  
Gt. Comberon  
WR10 3DS Pershore  
United Kingdom

Tel: +44 1386 710143  
Fax: +44 1386 710 143  
Email: william.graham@monsanto.com

**Michael GRIBBLE**

International Chemical Manager  
SGCI Chemie Pharma Schweiz  
Nordstrasse 15 - Postfach  
CH-8035 Zürich  
Switzerland

Tel: +41 44 368 1740  
Fax: +41 44 368 1741  
Email: michael.gribble@sgci.ch

**Leo HEEZEN**

Global Chemicals Manager  
European Chemical Industry Council (CEFIC)  
Av. E. Van Nieuwenhuysse 4Box 1  
B-1160 Brussels  
Belgium

Tel: +32 2 676 73 33  
Fax: +32 2 676 73 32  
Email: lhe@cefic.be

**Richard HOLT**

Regulatory Consultant  
Holt Regulatory Consultants Ltd  
39 Hayloft Circle  
19808 Wilmington  
United States

Tel: +1 302 234 9475  
Email: holtrfl@comcast.net

**Peter HORNE**

Global Regulatory Affairs Manager  
DuPont Crop Protection Products/Croplife  
1090 Elkton Road  
19711 Newark  
United States

Tel: +1 302 366 6228  
Fax: +1 302 351 7022  
Email: peter.horne-1@usa.dupont.com

**Bernhard JOHNEN**

Director  
International Regulatory Policy  
CropLife International  
326, avenue Louise box 35  
1050 Brussels  
Belgium

Tel: +32 2 541 16 68  
Fax: +32 2 542 04 19  
Email: bernhard.johnen@croplife.org

**Catherine LEQUIME**

Management des produits  
Union des Industries Chimiques  
Le Diamant A  
92909 Paris La Defense Cedex  
France

Tel: +33 (0)1 46 53 11 26  
Fax: +33 (0)1 46 96 00 59  
Email: clequime@uic.fr

**Marie-Hélène LEROY**

Management des Produits  
Union des Industries Chimiques  
le Diamant A  
92909 Paris La Défense Cedex  
France

Tel: +33 (0)1 46 53 11 21  
Fax: +33(0)1 46 96 00 59  
Email: mhleroy@uic.fr

**Michael LULEI**

Director Product Safety and Regulatory Affairs  
Association of the Chemical Industries (VCI)  
Mainzer Landstrasse 55  
60329 Frankfurt  
Germany

Tel: +(49) 69 - 2556 1636  
Email: lulei@vci.de

**Giuseppe MALINVERNO**

European Public Affairs Manager  
Solvay SA  
Rue Du Prince Albert 33 -  
Bruxelles  
Belgium

Tel: 0032 2 509 7078  
Email: Giuseppe.Malinverno@solvay.com

**Kimberly MCLAUGHLIN**

Director - Product Policy, Nanotechnology, China,  
EU, and APEC Affairs  
US Council for International Business  
1212 Avenue of the Americas  
21st Floor  
10036 New York  
United States

Tel: +212-703-5091  
Fax: +212-575-0327  
Email: kmclaughlin@uscib.org

**Masatoshi OGURA**

Executive Director  
Japan Chemical Industry Association  
Sumitomo Rokko Building  
1-4-1, Shinkawa, Chuo-ku  
104-0033 Tokyo  
Japan

Tel: +81 3 3297 2567  
Fax: +81 3 3297 2606  
Email: mogura@jcia-net.or.jp

**Roy PORAT**

European Regulatory Affairs Manager  
Biocides, Industrial and Agrochemicals  
ICL-IP Europe BV

Tel: +(31) 20 - 800 5830  
Email: poratr@icl-ip.com

**Marie-Pierre RABAUD**

Regulatory Affairs Adviser-Europe  
ExxonMobil Chemical France  
Tour Manhattan  
92095 Paris La Defense  
France

Tel: +33 1 5700 7366  
Fax: +33 1 5700 7399  
Email: [mariepierre.rabaud@exxonmobil.com](mailto:mariepierre.rabaud@exxonmobil.com)

**Kathleen SHELTON**

Senior Scientist  
Dupont Research and Development  
PO Box 80328  
Wilmington  
DE 19880  
Germany

**Fumiaki SHONO**

General Manager  
Japan Chemical Industry Association  
Sumitomo Rokko Bldg.  
1-4-1 Shinkawa  
Chuo-ku  
104-0033 Tokyo  
Japan

Tel: +81 3 3297 2567  
Fax: +81 3 3297 2606  
Email: [fshono@jcia-net.or.jp](mailto:fshono@jcia-net.or.jp)

**Hugo WAETERSCHOOT**

Secretary General  
European Nickel Industry Association (ENIA)  
Avenue des Arts/Kunstlaan, 13  
B-1210 Brussels  
Belgium

Tel: +32 2 290 3201  
Fax: +32 2 290 3220  
Email: [waeterschoot@euronickel.org](mailto:waeterschoot@euronickel.org)

**Jay WEST**

Director, Regulatory and Technical Affairs  
American Chemistry Council  
1300 Wilson Boulevard  
22209 Arlington  
United States

Tel: +33 1 703 741 5156  
Fax: +33 1 703 741 60 95  
Email: [Jay\\_West@americanchemistry.com](mailto:Jay_West@americanchemistry.com)

**OECD/OCDE SECRETARIAT**

**Lorents LORENTSEN**

Director, ENV  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 93 00  
Fax: +33-1 44 30 62 32  
Email: Lorents.LORENTSEN@oecd.org

**Robert VISSER**

Deputy Director, ENV  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 93 10  
Fax: +33 1 44 30 63 99  
Email: Robert.VISSER@oecd.org

**Susanne HUTTNER**

Director, STI  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 94 20  
Email: Susanne.HUTTNER@oecd.org

**Eija KIISKINEN**

Head of Accession Unit, ENV  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 18 40  
Fax: +33 1 44 24 96 71  
Email: Eija.KIISKINEN@oecd.org

**Dian TURNHEIM**

Deputy Head of Division, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 93 15  
Fax: +33 1 44 30 61 80  
Email: Dian.TURNHEIM@oecd.org

**Patric AMCOFF**

Principal Administrator, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 16 19  
Email: Patric.AMCOFF@oecd.org

**Lucie BUXTORF**

Legal Adviser, SGE/LEG  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 94 57  
Email: Lucie.BUXTORF@oecd.org

**Patricia CARLSON**

Administrative Assistant and Assistant to the Head of  
Division, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 93 16  
Email: Patricia.CARLSON@oecd.org

**Bertrand DAGALLIER**

Administrator, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 84 51  
Email: Bertrand.DAGALLIER@oecd.org

**Lisa EVELEIGH**

Administrative Officer, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 95 43  
Email: Lisa.EVELEIGH@oecd.org

**Sally DE MARCELLUS**

Information Technology Assistant, ENV/EHS  
OECD  
Annexe Maillot 5042  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 19 42  
Fax: +33 1 44 30 61 80  
Email: Sally.DEMARCELLUS@oecd.org

**Nathalie DELRUE**

Administrator, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 98 44  
Fax: +33 1 44 30 61 80  
Email: Nathalie.DELRUE@oecd.org

**Bob DIDERICH**

Principal Administrator, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 14 85  
Fax: +33 1 44 30 61 80  
Email: Bob.DIDERICH@oecd.org

**Yukihiko FUKASE**

Administrator, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 76 19  
Email: Yukihiko.FUKASE@oecd.org

**Anne GOURMELON**  
Administrator, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 98 49  
Fax: +33 1 44 30 61 80  
Email: Anne.GOURMELON@oecd.org

**Beatrice GRENIER**  
ENV/EHS

Tel: +(33-1) 45 24 XX XX  
Email: Beatrice.GRENIER@oecd.org

**Henrik HARJULA**  
Principal Administrator, ENV/NP  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 98 18  
Fax: +33 1 45 24 78 76  
Email: Henrik.HARJULA@oecd.org

**Marie-Chantal HUET**  
Administrator, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 79 03  
Fax: +33 1 44 30 61 80  
Email: Marie-Chantal.HUET@oecd.org

**Nick JOHNSTONE**  
Principal Administrator, ENV/NP  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 79 22  
Fax: (33 1) 45 24 78 76  
Email: Nick.JOHNSTONE@oecd.org

**Peter KEARNS**  
Principal Administrator, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 16 77  
Fax: +33 1 44 30 61 80  
Email: Peter.KEARNS@oecd.org

**James KIM**  
Assistant, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 17 37  
Email: James.KIM@oecd.org

**Kyung Yong LEE**  
Principal Administrator, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 17 99  
Email: Kyung-Yong.LEE@oecd.org

**Michelle LEE**  
Administrator, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 16 00  
Email: Michelle.LEE@oecd.org

**Diana MORALES**

ENV Accession Unit Administrative Officer  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 79 04  
Fax: +33 1 44 30 61 80  
Email: Diana.MORALES@oecd.org

**Ciara MULLER**

Assistant, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 16 74  
Email: Ciara.MULLER@oecd.org

**Laurence MUSSET**

Principal Administrator, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 16 76  
Fax: +33 1 44 30 61 80  
Email: Laurence.MUSSET@oecd.org

**Michihiro OI**

Adminstrator, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 79 07  
Email: Michi.OI@oecd.org

**Noriko OKI**

Administrator, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 14 63  
Fax: +33 1 44 30 61 80  
Email: Noriko.OKI@oecd.org

**Sylvie PORET**

Principal Administrator, ENV  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 89 45  
Fax: +33 1 44 30 61 80  
Email: Sylvie.PORET@oecd.org

**Felicia RODRIGUEZ**

Assistant, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 97 43  
Email: Felicia.RODRIGUEZ@oecd.org

**Terry SCHULTZ**

Administrator, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 14 81  
Email: Terry.SCHULTZ@oecd.org

ENV/JM/M(2008)2

**Richard SIGMAN**

Principal Administrator, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 16 80

Email: Richard.SIGMAN@oecd.org

**Davina TILL**

Assistant, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 85 25

Email: Davina.Till@oecd.org

**Mio TAKENAKA-YAGI**

Administrator, ENV/EHS  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 76 98

Email: Mio.TAKENAKA-YAGI@oecd.org

\* Denotes Head of Delegation

**ANNEXE II**

**SESSION À HUIS CLOS**

*[Le compte rendu succinct ENV/JM/ACS/M(2008)1 de la session à huis clos n'est accessible qu'aux Chefs des délégations des pays membres]*

## ANNEXE III

### SYSTÈME DE CLASSIFICATION ET D'ÉTIQUETAGE CONFORME AU SGH POUR LES PRODUITS CHIMIQUES ET LES PESTICIDES INSCRITS À L'ANNEXE III DE LA CONVENTION DE ROTTERDAM

#### Proposition

Paris , 7.11.2008

**Objectif** : Élaborer et partager un système généralement admis de classification et d'étiquetage conforme au SGH pour les produits chimiques et les pesticides inscrits à l'annexe III de la Convention de Rotterdam pour aider plus particulièrement les pays en développement à mettre en œuvre les obligations relatives à la classification et à l'étiquetage des produits chimiques exportés, qui sont stipulées à l'article 13 de la Convention.

#### CONVENTION DE ROTTERDAM

##### Article 13

##### **Renseignements devant accompagner les produits chimiques exportés**

1. La Conférence des Parties encourage l'Organisation mondiale des douanes à attribuer à chaque produit chimique ou groupe de produits chimiques inscrit à l'annexe III, selon qu'il convient, un code déterminé relevant du Système harmonisé de codification. Chaque Partie exige que, lorsqu'un code a été attribué à un produit chimique inscrit à l'annexe III, il soit porté sur le document d'expédition accompagnant l'exportation.
2. Chaque Partie exige que, sans préjudice des conditions exigées par la Partie importatrice, les produits chimiques inscrits à l'annexe III et les produits chimiques interdits ou strictement réglementés sur son territoire soient soumis, lorsqu'ils sont exportés, à des règles d'étiquetage propres à assurer la diffusion des renseignements voulus concernant les risques et/ou les dangers pour la santé des personnes ou pour l'environnement, compte tenu des normes internationales applicables en la matière.
3. Chaque Partie exige que, sans préjudice des conditions exigées par la Partie importatrice, les produits chimiques qui font l'objet sur son territoire de règles d'étiquetage relatives à la santé ou à l'environnement, soient soumis, lorsqu'ils sont exportés, à des règles d'étiquetage propres à assurer la diffusion des renseignements voulus concernant les risques et/ou les dangers pour la santé des personnes ou pour l'environnement, compte tenu des normes internationales applicables en la matière.
4. En ce qui concerne les produits chimiques visés au paragraphe 2 et destinés à être utilisés à des fins professionnelles, chaque Partie exportatrice veille à ce qu'une fiche technique de sécurité, établie d'après un modèle internationalement reconnu et comportant les renseignements disponibles les plus récents, soit adressée à chaque importateur.
5. Les renseignements figurant sur l'étiquette et sur la fiche technique de sécurité sont, dans la mesure du possible, libellés dans l'une au moins des langues officielles de la Partie importatrice.

**Contexte** : L'obligation en matière de classification et d'étiquetage stipulée dans l'article 13, alinéa (2), « compte tenu des normes internationales applicables en la matière » renvoie à la classification et à l'étiquetage du SGH. La 4<sup>e</sup> conférence des Parties (COP4) à la Convention de Rotterdam est convenue que le soutien accordé aux parties exportatrices pour leur permettre de respecter leurs obligations d'exportation constituait un domaine d'action prioritaire, au titre du point 11P du programme de travail.

**Partenaires intéressés collaborant avec le pays pilote** : OCDE, OMS, BIAC, Afrique du Sud, États-Unis, Suisse, Commission européenne, Allemagne

**Acteurs concernés :** OCDE (critères de classification et d'étiquetage), OMS (prévoit de préparer un système généralement admis de classification et d'étiquetage conforme au SGH pour les pesticides pour 2009), SCESGH-ONU (appuie l'application du SGH), Secrétariat de la Convention de Rotterdam.

**Processus :**

- Le pays/l'institution pilote diffuse la liste des produits chimiques inscrits à l'annexe III de la Convention de Rotterdam (voir annexe) aux partenaires intéressés et aux acteurs concernés, accompagnée d'un formulaire de réponse (décembre 2008).
- Les partenaires intéressés et les acteurs concernés indiquent les produits chimiques figurant sur la liste pour lesquels des catégories ont déjà été déterminées/mises à jour ou le seront par le partenaire, et fournissent ces informations au pays/à l'institution pilote au moyen du formulaire de réponse (janvier 2009).
- Le pays/l'institution pilote rassemble ces informations pour identifier les produits chimiques ayant déjà fait l'objet d'une classification et les produits chimiques « orphelins » pour lesquels elle reste à faire. Ces informations sont communiquées aux partenaires qui sont invités à indiquer s'ils sont désireux d'élaborer une proposition de classification et d'étiquetage pour ces produits chimiques orphelins (février 2009).
- Le pays/l'institution pilote partage la charge de préparer des projets de propositions de système généralement admis de classification/d'étiquetage avec les partenaires intéressés et les acteurs concernés (comme convenu), qui envoient leurs projets de propositions au pays/à l'institution pilote (avril 2009).
- Les projets de propositions de classification/étiquetage sont envoyés par le pays/l'institution pilote (début mai 2009) aux partenaires intéressés et aux acteurs concernés pour examen.
- Le pays/l'institution pilote, en collaboration avec le Secrétariat de l'OCDE (ou le Secrétariat de la Convention de Rotterdam), organise une téléconférence des experts partenaires en vue de mettre définitivement au point les propositions de classification/d'étiquetage.  
En cas d'approbation des partenaires, les résultats seront transmis à la 44<sup>ème</sup> Réunion conjointe de l'OCDE pour examen et approbation en tant que produit et contribution de l'OCDE à la Convention de Rotterdam.
- Si nécessaire, une réunion sera organisée par le Secrétariat de l'OCDE (ou le Secrétariat de la Convention de Rotterdam) en marge soit de la 44<sup>ème</sup> Réunion conjointe de l'OCDE ; soit de la réunion de juillet 2008 du SCESGH-ONU (selon l'ampleur des questions à résoudre).  
Le résultat sera transmis aux pays de l'OCDE pour examen final dans le cadre de la procédure écrite.

Le résultat final sera communiqué au Secrétariat de la Convention de Rotterdam et, par le biais de l'IOMC, aux pays et aux entreprises via Internet.

**Action requise :** Désignation du pays/de l'institution pilote parmi les partenaires (pays membre(s) de l'OCDE, BIAC, OMS, Secrétariat de la Convention de Rotterdam, autres partenaires intéressés).

## Annexe

## Annexe III (1)

**PRODUITS CHIMIQUES SOUMIS À LA PROCÉDURE DE CONSENTEMENT  
PRÉALABLE EN CONNAISSANCE DE CAUSE**

Nom du produit chimique	Numéro du Service des résumés analytiques de chimie	Catégorie
2,4,5-T et ses sels et esters	93-76-5*	Pesticide
Aldrine	309-00-2	Pesticide
Binapacryl	485-31-4	Pesticide
Captafol	2425-06-1	Pesticide
Chlordane	57-74-9	Pesticide
Chlordiméforme	6164-98-3	Pesticide
Chlorobenzilate	510-15-6	Pesticide
DDT	50-29-3	Pesticide
Dieldrine	60-57-1	Pesticide
Dinitro-ortho-crésol (DNOC)	534-52-1	Pesticide
et ses sels (tels que le sel d'ammonium, le sel de potassium et le sel de sodium)	2980-64-5 5787-96-2 2312-76-7	
Dinoseb et ses sels et esters	88-85-7*	Pesticide
Dibromo-1,2 éthane (EDB)	106-93-4	Pesticide
Dichlorure d'éthylène	107-06-2	Pesticide
Oxyde d'éthylène	75-21-8	Pesticide
Fluoroacétamide	640-19-7	Pesticide
HCH (mélanges d'isomères)	608-73-1	Pesticide
Heptachlore	76-44-8	Pesticide
Hexachlorobenzène	118-74-1	Pesticide
Lindane	58-89-9	Pesticide
Composés du mercure, y compris composés inorganiques et composés du type alkylmercure, alkyloxyalkyle et arylmercure		Pesticide
Monocrotophos	6923-22-4	Pesticide
Parathion 56-38-2 Pesticide		
Pentachlorophénol et ses sels et esters	87-86-5*	Pesticide
Toxaphène	8001-35-2	Pesticide
Formulations de poudres pour Poudrage contenant un mélange: - de bénomyle à une concentration égale ou supérieure à 7 %	17804-35-2	Préparation pesticide extrêmement dangereuse
- de carbofurane à une concentration égale ou supérieure à 10 %	1563-66-2	
- de thiram à une concentration égale ou supérieure à 15 %	137-26-8	
(1) Monocrotophos (formulations liquides solubles de la substance qui contiennent plus de 600 g de principe actif par litre)	6923-22-4	Préparation pesticide extrêmement dangereuse

(1) Cet amendement entrera en vigueur le 1er janvier 2006.

Nom du produit chimique Numéro du Service des résumés analytiques de chimie Catégorie

Methamidophos (formulations liquides solubles de la substance qui contiennent plus de 600 g de principe actif par litre)	10265-92-6	Préparation pesticide extrêmement dangereuse
Phosphamidon (formulations liquides solubles de la substance qui contiennent plus de 1000 g de principe actif par litre)	13171-21-6(Mélange, isomères (E) et (Z)) 23783-98-4(isomère (Z)) 297-99-4(isomère (E))	Préparation pesticide extrêmement dangereuse
Méthyle parathion (concentrés émulsifiables (CE) comprenant 19,5 % ou plus de principe actif et poudres contenant 1,5 % ou plus de principe actif)	298-00-0	Préparation pesticide extrêmement dangereuse
(1) Parathion (toutes les préparations - aérosols, poudres pour poudrage, concentrés émulsifiables, granulés et poudres mouillables à l'exception des suspensions en capsules)	56-38-2	Préparation pesticide extrêmement dangereuse
Amiante:		
- Actinolite	77536-66-4	Produit à usage industriel
- Anthophyllite	77536-67-5	
- Amosite	12172-73-5	
- Crocidolite	12001-28-4	
- Trémolite	77536-68-6	
Biphényles polybromés (PBB)	36355-01-8(hexa-) 27858-07-7 (octa-) 13654-09-6 (deca-)	Produit à usage industriel
Biphényles polychlorés (PCB)	1336-36-3	Produit à usage industriel
Terphényles polychlorés (PCT)	61788-33-8	Produit à usage industriel
Plomb tétraéthyle	78-00-2	Produit à usage industriel
Plomb tétraméthyle	75-74-1	Produit à usage industriel
Phosphate de tri - 2,3 dibromopropyle	126-72-7	Produit à usage industriel

\* Seuls les numéros du Service des résumés analytiques de chimie des composés parents sont indiqués. Pour avoir une liste des autres numéros appropriés du Service des résumés analytiques de chimie on pourra se référer au document d'orientation de décision pertinent.

(1) Telle qu'amendée par la Conférence des Parties à sa première réunion, par sa décision RC-1/3 du 24 septembre 2004.

### Nouveau Tributyltine

## ANNEXE IV

### **Mandats des organes subsidiaires de la Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie**

*(approuvés par la 43ème Réunion conjointe)*

#### **A. SOUS-GROUPE DES COORDINATEURS NATIONAUX DU PROGRAMME SUR LES LIGNES DIRECTRICES POUR LES ESSAIS**

##### ***I. Objectifs***

1. Le Sous-groupe des coordinateurs nationaux du Programme sur les lignes directrices pour les essais a pour objectifs de diriger et de superviser les travaux portant sur : (i) les Lignes directrices de l'OCDE pour les essais de produits chimiques, et visant notamment, le cas échéant, à élaborer des lignes directrices et à faciliter et harmoniser la validation des méthodes d'essai ; (ii) les Documents d'orientation sur les questions liées aux essais ; et (iii) les Documents d'examen détaillés sur l'état actuel des connaissances scientifiques concernant des domaines précis de dangers. Ces travaux ont pour objet de répondre à la nécessité réglementaire d'élaborer des méthodes d'essai dans les pays membres et les économies non membres intéressées, tout en tenant compte des coûts et du bien-être des animaux.

##### **II. Activités**

2. Le Sous-groupe des coordinateurs nationaux du Programme sur les lignes directrices pour les essais, sous la supervision de la Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie, sera chargé de :

- i. superviser les travaux du Programme sur les lignes directrices pour les essais, qui consistent à :
  - élaborer et mettre à jour des Lignes directrices pour les essais en vue de répondre aux prescriptions réglementaires en matière de données pour l'évaluation des substances chimiques concernant la protection de l'homme et de l'environnement dans les pays membres. Les substances chimiques comprennent les pesticides et les produits chimiques industriels, mais pas uniquement.
  - participer à la validation des méthodes d'essai nouvelles et mises à jour, s'il y a lieu ;
  - élaborer des Documents d'orientation indiquant : (i) des orientations complémentaires sur l'utilisation des Lignes directrices pour les essais, (ii) des stratégies d'essai, ou (iii) des informations sur des aspects particuliers associés au Programme sur les lignes directrices pour les essais ;
  - élaborer des Documents d'examen détaillés, indiquant l'état actuel des connaissances scientifiques dans un domaine d'essai ou de danger particulier ;
  - faciliter la participation active de pays membres et d'économies non membres ainsi que d'autres parties prenantes à des projets visant l'élaboration de Lignes directrices pour les essais, de Documents d'orientation et de Documents d'examen détaillés ; et

- lancer, en tant que de besoin, des projets de coopération internationale visant l'harmonisation de l'évaluation des dangers et des risques liés aux substances chimiques, dans l'intérêt aussi bien des pays membres que des non-membres.
- ii. diriger et superviser les travaux de ses groupes subsidiaires spécialisés, notamment :
- des groupes sur les essais et l'évaluation des perturbateurs endocriniens et des groupes de gestion de la validation ;
  - de tous les Groupes d'experts ad hoc mis en place pour contribuer à l'élaboration de Lignes directrices pour les essais, de Documents d'orientation, de Documents d'examen détaillés spécifiques, et/ou d'autres documents relatifs aux Lignes directrices pour les essais;
- iii. examiner les progrès réalisés dans la conduite de ces travaux, désigner de nouveaux projets et actualiser chaque année le plan de travail du Programme sur les lignes directrices pour les essais, en tenant compte des autres travaux menés sous l'égide de la Réunion conjointe et des travaux entrepris dans d'autres enceintes, s'il y a lieu ;
- iv. maintenir d'étroites relations de travail avec d'autres organisations internationales intervenant dans le domaine de l'élaboration de méthodes d'évaluation des dangers et des risques liés aux produits chimiques ; et
- v. rendre compte de ses activités à la Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie.
3. Des détails complémentaires sur les activités et attributions sont présentés dans le Document d'orientation n°1 de la série de monographies consacrée aux essais et à l'évaluation, tel que modifié en 2006 [ENV/JM/MONO(2006)20].
4. Le Sous-groupe des coordinateurs nationaux du Programme sur les lignes directrices pour les essais se réunira en fonction des besoins du Programme, mais normalement une fois par an.

### III. Participation

5. Le Sous-groupe des coordinateurs nationaux du Programme sur les lignes directrices pour les essais se compose des coordinateurs nationaux (des pays membres et des économies non membres qui adhèrent à la Décision du Conseil relative à l'acceptation mutuelle des données) désignés par les gouvernements des pays membres ou des non-membres, de représentants de la Commission européenne, d'experts invités et, s'il y a lieu, d'observateurs d'autres organisations internationales et économies non membres. Les coordinateurs nationaux doivent être en mesure de représenter un point de vue, coordonné au plan national, concernant tous les domaines du Programme sur les lignes directrices pour les essais.
6. Le Président et le(s) Vice-président(s) doivent être des coordinateurs nationaux et sont élus par le Sous-groupe des coordinateurs nationaux du Programme sur les lignes directrices. Le Président et le(s) Vice-président(s) doivent réunir des compétences dans les deux domaines de la santé humaine et de l'environnement, et remplissent auprès du Secrétariat la fonction d'organe consultatif principal (Bureau) entre les réunions du Sous-groupe.

### IV. Durée du mandat

7. Le présent mandat court jusqu'au 31 décembre 2012.

## B. SOUS-GROUPE SUR LES BONNES PRATIQUES DE LABORATOIRE

### I. Objectifs

1. Le Sous-groupe sur les bonnes pratiques de laboratoire (BPL) a pour objectifs de faciliter et de favoriser la mise en œuvre, par les pays membres et les non-membres intéressés, des Actes du Conseil relatifs (i) à l'acceptation mutuelle des données pour l'évaluation des produits chimiques [C(81)30(Final)], (ii) au respect des principes de bonnes pratiques de laboratoire [C(89)87(Final)], et (iii) à l'adhésion de pays non membres aux Actes du Conseil relatifs à l'acceptation mutuelle des données [C(97)114/Final]. Pour ce faire, il conviendrait de susciter une compréhension commune et des approches harmonisées des questions techniques et administratives relatives aux bonnes pratiques de laboratoire et à la vérification du respect des principes de BPL.

### II. Activités

2. Le Sous-groupe sur les BPL, sous la supervision de la Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie, sera chargé :

- a) d'encourager l'échange direct d'informations et le partage de l'expérience acquise, notamment entre les inspecteurs chargés de vérifier le respect des BPL ;
- b) d'examiner et résoudre, dans la mesure du possible, les problèmes d'intérêt commun, en particulier ceux qui se rapportent à la reconnaissance internationale des systèmes de vérification du respect des BPL, en procédant s'il y a lieu à des visites d'évaluation sur site ;
- c) d'encourager l'établissement d'orientations précises concernant les questions techniques et administratives liées aux principes de BPL et à la vérification du respect de ces principes, notamment la formation des inspecteurs des BPL, et encourager l'harmonisation de ces orientations
- d) de promouvoir une communication efficace entre les autorités chargées de vérifier le respect des BPL et les autorités réglementaires ;
- e) d'aider les non-membres à établir et mettre en œuvre des procédures conformes à celles de l'OCDE ;
- et f) de conseiller la Réunion conjointe au sujet des grandes questions de fond relatives aux BPL et à la vérification du respect des BPL.

3. Le Sous-groupe sur les BPL devra tenir compte des activités pertinentes liées à l'élaboration de normes internationales et à l'évaluation de la mise en conformité, ainsi que des autres activités internationales menées dans des domaines intéressant ses travaux. Il se réunira régulièrement, au moins une fois par an, et fera subséquemment rapport à la Réunion conjointe.

### III. Participation

4. Le Sous-groupe sur les BPL comprend des personnes désignées par les pouvoirs publics, qui sont responsables de la vérification du respect des BPL dans les pays membres et dans les non-membres participant aux activités du Programme sur les produits chimiques relatives à l'acceptation mutuelle des données, ainsi que des représentants de la Commission européenne. La participation est limitée à une personne par organisme représenté. Des observateurs d'autres économies non-membres peuvent participer aux travaux dans le cadre de la Décision du Conseil de 1997. Un Président et un Vice-président seront élus par les membres du Sous-groupe.

### IV. Durée du mandat

5. Le présent mandat court jusqu'au 31 décembre 2012.

## C. GROUPE D'ÉTUDE SUR L'ÉVALUATION DES DANGERS

### I. Objectifs

1. Le Groupe d'étude sur l'évaluation des dangers a pour objectifs de faciliter et d'appuyer les travaux de l'OCDE sur l'évaluation des dangers liés aux produits industriels nouveaux et existants, en s'attachant tout particulièrement à augmenter la cadence du Programme sur les substances chimiques produites en grandes quantités tout en préservant la qualité des évaluations réalisées et en améliorant la visibilité et l'accessibilité des évaluations et des données sous-jacentes.

### II. Activités

2. Le Groupe d'étude sur l'évaluation des dangers, sous la supervision de la Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie, sera chargé de :

- superviser l'évolution du Programme de l'OCDE sur les substances chimiques produites en grandes quantités;
- superviser l'élaboration et la mise en œuvre de méthodologies, procédures et orientations améliorées pour les Réunions sur l'évaluation initiale de l'EDD ;
- superviser le perfectionnement et la mise en œuvre du Portail mondial d'accès aux données sur les substances chimiques (Portail e-chem);
- superviser les travaux sur les relations (quantitatives) structure-activité [(Q)SAR] et faciliter l'acceptation réglementaire des (Q)SAR, et en particulier la poursuite de l'élaboration de la boîte à outils sur les applications des (Q)SAR ;
- superviser l'amélioration et l'harmonisation permanentes des méthodologies d'évaluation des dangers, en collaboration avec d'autres organes subsidiaires de la Réunion conjointe (tels que le Groupe consultatif sur la toxicogénomique) et avec les organisations de l'IOMC compétentes, s'il y a lieu ;
- promouvoir et superviser les activités relatives aux approches intégrées en matière d'essais et d'évaluation en coopération avec d'autres organes subsidiaires de la Réunion conjointe, s'il y a lieu ; et
- conseiller la Réunion conjointe sur les questions de fond relatives aux travaux sur l'évaluation des dangers liés aux produits chimiques industriels, y compris celles qui ont trait à l'ouverture aux non-membres.

3. Le Groupe d'étude sur l'évaluation des dangers devra tenir compte des travaux pertinents ayant trait aux produits chimiques industriels menés au niveau national, régional et international. Il se réunira lorsque le Programme l'exigera, et fera ensuite rapport à la Réunion conjointe.

### III. Participation

4. Le Groupe d'étude sur l'évaluation des dangers se compose de membres désignés par les pouvoirs publics, qui sont responsables de l'évaluation des produits chimiques industriels dans les pays

membres, de représentants de la Commission européenne, d'experts invités et, le cas échéant, d'observateurs d'autres organisations internationales et économies non membres. Un Président et deux Vice-présidents seront élus par les membres du Groupe d'étude.

#### **IV. Durée du mandat**

5. Le présent mandat court jusqu'au 31 décembre 2012.

## D. GROUPE D'ÉTUDE SUR L'ÉVALUATION DE L'EXPOSITION

### I. Objectifs

1. Le Groupe d'étude sur l'évaluation de l'exposition a pour objectifs de faciliter et d'appuyer les travaux de l'OCDE sur l'évaluation de l'exposition aux substances et produits chimiques et plus particulièrement sur l'estimation des rejets, les modèles d'exposition et l'utilisation des données de suivi.

### II. Activités

2. Le Groupe d'étude sur l'évaluation de l'exposition, sous la supervision de la Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie, sera chargé de :

- concevoir et actualiser les scénarios d'émissions (ESD) de l'OCDE servant à estimer les émissions de produits chimiques dues à la fabrication et à l'utilisation des produits chimiques, et fournir des orientations pour l'établissement des ESD ;
- fournir des orientations pour l'utilisation des données de surveillance à des fins d'évaluation de l'exposition ;
- élaborer des modèles d'exposition et faciliter de nouvelles améliorations des modèles en compilant des informations pertinentes concernant les modèles existants ;
- conseiller la Réunion conjointe sur les questions de fond liées aux travaux sur l'évaluation de l'exposition, y compris celles qui ont trait à l'ouverture aux non-membres ;
- collaborer avec d'autres organes subsidiaires de la Réunion conjointe (tels que le Groupe d'étude sur les biocides, le Sous-groupe sur les pesticides et le Groupe de travail sur les nanomatériaux manufacturés) afin d'élaborer des ESD pour les biocides, les pesticides et les nanomatériaux manufacturés, et avec les organisations de l'IOMC compétentes, s'il y a lieu ; et
- échanger avec le Groupe d'étude sur les inventaires des émissions et des transferts de matières polluantes (IETMP) des renseignements sur les outils d'estimation des émissions de produits chimiques.

### III. Participation

3. Le Groupe d'étude sur l'évaluation de l'exposition se compose de membres désignés par les pouvoirs publics, qui sont responsables de l'évaluation de l'exposition aux substances et produits chimiques dans les pays membres, de représentants de la Commission européenne, d'experts invités et, le cas échéant, d'observateurs d'autres organisations internationales et économies non membres. Un Président sera élu par les membres du Groupe d'étude.

4. Le Groupe d'étude fera en sorte que les connaissances spécialisées voulues sur l'exposition de l'environnement et l'exposition de l'être humain soient mobilisables lorsque des travaux seront entrepris dans ce dernier domaine, en mettant sur pied, s'il y a lieu, des sous-groupes sur l'exposition des consommateurs, l'exposition professionnelle ou l'exposition humaine par le biais de l'environnement.

**IV. Durée du mandat**

5. Le présent mandat court jusqu'au 31 décembre 2012.

## E. GROUPE D'ÉTUDE SUR L'HARMONISATION DES SYSTÈMES DE CLASSIFICATION ET D'ÉTIQUETAGE

### I. Objectifs

1 Le Groupe d'étude sur l'harmonisation des systèmes de classification et d'étiquetage a pour principal objectif de contribuer au développement et à la mise à jour du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH). L'OCDE a été invitée à être l'instance de coordination du Sous-comité d'experts du SGH des Nations Unies concernant les dangers pour la santé humaine et l'environnement. Un programme détaillé des travaux menés par l'OCDE sur l'harmonisation de la classification et de l'étiquetage est demandé tous les deux ans par le Sous-comité. Le Groupe d'étude pourrait aussi contribuer à faciliter la mise en œuvre du SGH.

### II. Activités

2 Le Groupe d'étude sur l'harmonisation des systèmes de classification et d'étiquetage, sous la supervision de la Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie, sera chargé de :

- superviser l'élaboration de propositions d'orientations et de critères de classification nouveaux et actualisés ;
- superviser l'élaboration de rapports concernant certains dangers, l'application des critères du SGH ou la mise en œuvre du SGH ; et
- conseiller la Réunion conjointe sur les questions de fond concernant les travaux relatifs à l'harmonisation des systèmes de classification et d'étiquetage.

3. Le Groupe d'étude sur l'harmonisation des systèmes de classification et d'étiquetage se réunira une fois par an, ou en fonction des besoins du Programme, et fera subséquemment rapport à la Réunion conjointe.

### III. Participation

4. Le Groupe d'étude sur l'harmonisation des systèmes de classification et d'étiquetage doit être constitué de membres désignés par les pouvoirs publics, qui sont responsables de la classification et de l'étiquetage des produits chimiques dans les pays membres, de représentants de la Commission européenne, d'observateurs d'autres organisations internationales, d'experts invités et de délégués au Sous-comité d'experts du SGH et au Sous-comité d'experts du transport des marchandises dangereuses, d'économies non membres notamment. Un Président et trois Vice-présidents seront élus par les membres du Groupe d'étude.

### IV. Durée du mandat

5. Le présent mandat court jusqu'au 31 décembre 2012.

## F. GROUPE DE TRAVAIL SUR LES NANOMATÉRIAUX MANUFACTURÉS

### I. Objectifs

1. Le Groupe de travail sur les nanomatériaux manufacturés a pour objectif de promouvoir la coopération internationale, entre les pays membres et avec certaines économies non membres (en accord avec la politique d'ouverture du Comité des produits chimiques), sur les aspects touchant à la sécurité sanitaire et environnementale des nanomatériaux manufacturés.

### II. Activités

2. Le Groupe de travail sur les nanomatériaux manufacturés, sous la supervision du Comité des produits chimiques, sera chargé de :

- i. mettre en œuvre un programme de travail couvrant la période 2009-2012, qui fera notamment intervenir un échange d'informations sur les cadres réglementaires et de gestion des risques (en se limitant pour l'essentiel au secteur des produits chimiques). L'échange d'informations portera également sur les retombées positives pour l'environnement. Les principaux projets inscrits dans ce programme de travail sont les suivants :
  - développement d'une base de données sur la recherche en matière de sécurité sanitaire et environnementale ;
  - stratégies de recherche sur les nanomatériaux manufacturés ;
  - essais de sécurité sur un échantillon représentatif de nanomatériaux manufacturés ;
  - nanomatériaux manufacturés et lignes directrices pour les essais ;
  - coopération sur les dispositifs volontaires et programmes réglementaires ;
  - coopération en matière d'évaluation des risques ;
  - le rôle des méthodes de remplacement en nanotoxicologie ; et
  - mesure et limitation de l'exposition.
- ii. conseiller le Comité des produits chimiques sur les priorités qui, parmi les projets susmentionnés, doivent être traitées à court, moyen et plus long termes dans le cadre du Programme sur les produits chimique ;
- iii. adopter une approche anticipative s'agissant de la coopération sur les aspects des nanomatériaux manufacturés touchant à la sécurité sanitaire et environnementale, en conseillant le Comité des produits chimiques sur les questions relatives aux incidences des nanomatériaux manufacturés sur la santé humaine (résultant aussi bien de l'exposition du public que de l'exposition en milieu professionnel) et sur l'environnement ;
- iv. recommander les moyens les plus appropriés pour mener à bien les divers projets en recourant, par exemple, à la formule du pays pilote, à des groupes d'étude restreints ou à des ateliers ;

- v. œuvrer en faveur de la compréhension des conséquences des nanomatériaux manufacturés sur le plan de la santé, de l'environnement et de l'exposition :
  - en suivant les travaux de recherche scientifique appropriés ;
  - en recensant les besoins en matière de recherche ; et
  - en élaborant et en promouvant une stratégie permettant de répondre aux besoins recensés.
- vi. assurer la coordination avec les autres organes subsidiaires du Comité des produits chimiques et les saisir de toute question jugée utile, par le biais du Comité des produits chimiques ;
- vii. assurer la coordination avec les autres groupes concernés au sein de l'OCDE, en particulier le Groupe de travail sur la nanotechnologie, organe subsidiaire du Comité de la politique scientifique et technologique ; et
- viii. assurer la coordination avec les autres organisations intergouvernementales compétentes, en particulier avec celles du Programme inter-organisations pour la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques (à savoir le PNUE, l'OIT, l'OCDE, la FAO, l'OMS, l'ONUDI et l'UNITAR), le Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique (FISC) et éventuellement l'OTAN et l'UNESCO, ainsi qu'avec les organisations de normalisation (l'ISO et l'UICPA, par exemple) et avec celles qui s'occupent des nomenclatures (CAS, par exemple), de façon à éviter les doubles emplois et à assurer la complémentarité avec les autres activités internationales.

### **III. Participation**

- 3. Le Groupe de travail mènera ses activités de façon ouverte et transparente. En conséquence, il décidera de la participation des acteurs concernés, en accord avec la politique d'ouverture du Comité des produits chimiques ;
- 4. Le Groupe de travail élira un Président et des Vice-présidents pour une période d'un an.

### **IV. Durée du mandat**

- 5. Le présent mandat court jusqu'au 31 décembre 2012.

## G. SOUS-GROUPE SUR LES PESTICIDES

### I. Objectifs

1. L'objectif du Sous-groupe sur les pesticides (SGP) est de diriger et superviser les travaux du Programme sur les pesticides. Le Sous-groupe sur les pesticides est un organe subsidiaire de la Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie. Le terme « pesticides » recouvre à la fois les pesticides chimiques et les pesticides biologiques.

### II. Activités

2. Le Sous-groupe sur les pesticides, sous la supervision de la Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie, sera chargé de :

- i. superviser les travaux sur les pesticides dont l'objectif est (a) d'aider les pays membres à améliorer l'efficacité des procédures d'évaluation et de contrôle des pesticides et à les harmoniser, (b) de minimiser les barrières non tarifaires aux échanges et (c) de réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement liés à l'utilisation des pesticides. Afin d'atteindre ces objectifs, des activités incluant, mais ne se limitant pas à celles énumérées ci-après, seront menées :
  - partage des tâches<sup>1</sup> et harmonisation : faciliter et promouvoir le partage des tâches entre les pays de l'OCDE concernant l'évaluation des pesticides (appuyer les homologations, les renouvellements d'homologations et l'évaluation des risques) de façon à ce que le partage des tâches finisse par devenir la façon normale de travailler ;
  - réduction des risques : échanger des idées, et faciliter et promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de pratiques de réduction des risques dans les pays de l'OCDE ;
  - communication et coopération : promouvoir la communication, la collaboration et la coopération concernant le partage des tâches et l'évaluation des risques entre les pays membres, ainsi qu'avec d'autres parties concernées, notamment l'industrie, d'autres groupes d'intérêt et certaines organisations internationales.
- ii. examiner les progrès réalisés dans l'exécution de ces travaux, identifier de nouveaux projets et mettre à jour le calendrier des travaux, en tenant compte des autres travaux en cours dans le cadre du Comité des politiques d'environnement, de la Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie, du Comité de l'agriculture et d'autres comités et groupes de l'OCDE, ainsi que de travaux entrepris ailleurs, en tant que de besoin ;
- iii. maintenir d'étroites relations de travail et coordonner les activités relatives aux pesticides agricoles et aux biocides avec d'autres organisations internationales et certains non-membres ; et

---

<sup>1</sup> Par partage des tâches, on entend tous les types de partage des tâches dans l'examen des pesticides, depuis l'échange ad hoc d'informations, jusqu'à la répartition bien structurée des activités telles que les analyses parallèles et les examens en commun.

iv. rendre compte de ses activités à la Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie, et rester en liaison avec le Groupe de travail mixte du Comité de l'agriculture et du Comité des politiques d'environnement, autant que de besoin.

3. Le Sous-groupe se réunira régulièrement, au moins une fois par an, et fera ensuite rapport à la Réunion conjointe.

### **III. Participation**

4. Le Sous-groupe sur les pesticides se composera de membres désignés par les pouvoirs publics, qui sont responsables de l'évaluation et de la gestion des pesticides dans les pays membres, de représentants de la Commission européenne, et d'observateurs d'autres organisations internationales (par exemple de l'OMS, du PNUE Produits chimiques, de la FAO) et, le cas échéant, d'économies non membres. En tant que de besoin, des experts d'organisations de défense de l'environnement, du PAN, de l'OEPP et de groupements d'industriels et de producteurs agricoles pourront être invités. Le Président du Sous-groupe sur les pesticides et un Vice-président seront élus par les membres. Dans l'intervalle entre les réunions du Sous-groupe, le Président, le Vice-président et les présidents des groupes de pilotage du SGP rempliront la fonction d'organe consultatif principal auprès du Secrétariat.

### **IV. Durée du mandat**

5. Le présent mandat court jusqu'au 31 décembre 2012.

## H. GROUPE D'ÉTUDE SUR LES BIOCIDES

### I. Objectifs

1. Le Groupe d'étude sur les biocides a pour objectifs de faciliter et d'appuyer les travaux du Programme de l'OCDE sur les biocides. Le terme « biocides » désigne essentiellement les pesticides non agricoles.

### II. Activités

2. Sous la supervision de la Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie, le Groupe d'étude sur les biocides sera chargé de :

- i. promouvoir l'harmonisation et l'élaboration de lignes directrices pour les essais et d'orientations sur l'évaluation de l'exposition environnementale et humaine et de l'efficacité ;
- ii. faciliter l'échange d'informations et le partage des tâches<sup>2</sup> liées à l'examen par les gouvernements des substances biocides actives grâce à l'harmonisation des prescriptions en matière de données, des dossiers et de la présentation des monographies ;
- iii. échanger des idées et faciliter et promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de pratiques de réduction des risques dans les pays de l'OCDE ;
- iv. suivre les évolutions nouvelles dans le domaine de la science et de l'action publique ; et
- v. conseiller la Réunion conjointe sur les questions de fond concernant les travaux relatifs aux biocides.

3. Le Groupe d'étude sur les biocides devra tenir compte des travaux pertinents consacrés aux biocides au niveau national, régional et international. Il se réunira en fonction des besoins du Programme, mais pas moins d'une fois par an, et fera subséquemment rapport à la Réunion conjointe.

### III. Participation

2. Le Groupe d'étude sur les biocides sera composé de membres désignés par les pouvoirs publics, qui sont responsables de l'évaluation des biocides dans les pays membres, de représentants de la Commission européenne, d'experts invités et, le cas échéant, d'observateurs d'autres organisations internationales et économies non membres s'il y a lieu. Un Président sera élu par les membres du Groupe d'étude.

### IV. Durée du mandat

3. Le présent mandat court jusqu'au 31 décembre 2012.

---

<sup>2</sup> Par partage des tâches, on entend tous les types de partage des tâches dans l'examen des biocides, depuis l'échange ad hoc d'informations, jusqu'à des partages bien structurés des activités telles que des analyses parallèles et des examens en commun.

## I. SOUS-GROUPE SUR L'HARMONISATION DE LA SURVEILLANCE RÉGLEMENTAIRE EN BIOTECHNOLOGIE

### I. Objectifs

1. Le Sous-groupe sur l'harmonisation de la surveillance réglementaire en biotechnologie (HSRB) a pour objectif de faire en sorte que les informations utilisées pour évaluer les risques/l'innocuité des organismes transgéniques pour l'environnement et les méthodes employées pour recueillir ces informations, soient aussi proches que possible dans les différents pays. L'objectif est d'améliorer la compréhension mutuelle, d'accroître l'efficacité des évaluations des risques / de l'innocuité pour l'environnement et d'éviter les doubles emplois. Il s'agit aussi de réduire les obstacles aux échanges.

### II. Activités

2. Sous la supervision de la Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie, le Sous-groupe sur l'HSRB sera chargé de :

- i. superviser la mise en œuvre de ses projets, qui ont été établis dans le but d'assurer l'innocuité pour l'environnement des organismes transgéniques. Ces projets sont regroupés autour de trois grands thèmes :
  - mettre en évidence et étudier les nouvelles problématiques qui peuvent favoriser l'harmonisation en matière de biosécurité ;
  - publier des documents de consensus reposant sur une démarche scientifique ; et,
  - participer à la diffusion de l'information.
- ii. conseiller la Réunion conjointe sur les questions en rapport avec les aspects environnementaux des produits issus des biotechnologies modernes et recommander des stratégies et actions appropriées visant à promouvoir l'innocuité de ces produits. Il assurera la coordination avec les travaux du Groupe d'étude sur la sécurité des nouveaux aliments destinés à la consommation humaine et animale, en particulier aux fins de la rédaction des documents de consensus. Il fera rapport, s'il y a lieu, au Comité des politiques d'environnement, par l'intermédiaire de la Réunion conjointe. Parallèlement, le Sous-groupe coordonnera ses actions avec les travaux pertinents d'autres comités de l'OCDE comme le Comité de la politique scientifique et technologique et le Comité de l'agriculture. Il les tiendra informés de l'avancement des travaux relevant de leurs domaines d'intérêt, et les saisira de toute question qu'il jugera utile. Cette coordination sera facilitée par le secrétariat par le biais du Groupe interne de coordination pour la biotechnologie (GICB) de l'OCDE ; et
- iii. entretenir d'étroites relations de travail avec les autres organisations intergouvernementales concernées.

3. Le Sous-groupe sur l'HSRB se réunira environ tous les huit à neuf mois et fera subséquentment rapport à la Réunion conjointe.

### III. Participation

4. Le Sous-groupe sur l'HSRB se compose de personnes, désignées par les gouvernements, qui sont responsables de l'évaluation des risques/ de l'innocuité des organismes transgéniques pour

l'environnement dans les pays membres et à la Commission européenne. S'il y a lieu, il sollicitera la participation de pays non membres, notamment de ceux qui ont été précédemment associés à ses activités dans le cadre du volet biotechnologie du Forum mondial de l'OCDE sur l'économie du savoir. Il comprendra en outre (si nécessaire) des observateurs d'autres organisations intergouvernementales, par exemple, du secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, du PNUE, de l'ONUDI et de la FAO. Un Président et des Vice-présidents seront élus par les membres du Sous-groupe pour une période de un an.

#### **IV. Durée du mandat**

5. Le présent mandat court jusqu'au 31 décembre 2012.

## J. GROUPE D'ÉTUDE SUR LA SÉCURITÉ DES NOUVEAUX ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE ET ANIMALE

### I. Objectifs

1. Le Groupe d'étude a pour objectif de promouvoir l'harmonisation internationale de l'évaluation et de la réglementation de la sécurité des nouveaux aliments destinés à la consommation humaine et animale (en particulier les produits issus des biotechnologies modernes). Son programme de travail s'articule autour de trois grands axes : a) la publication de documents de consensus reposant sur une démarche scientifique contenant des informations utiles pour l'évaluation des risques / de l'innocuité ; b) l'évaluation des problématiques nouvelles qui faciliteront à l'avenir l'harmonisation ; et c) la diffusion d'informations notamment dans l'esprit d'une coopération avec les économies non membres.

### II. Activités

2. Sous la supervision de la Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie, le Groupe d'étude sera chargé de :

- recommander les moyens les plus appropriés pour mener à bien les projets en recourant, par exemple, à la formule du pays pilote, et/ou à des groupes de pilotage restreints ou à des ateliers ;
- élaborer des propositions de travaux futurs compte tenu des priorités établies par la Réunion conjointe ;
- coordonner ses activités avec celles du Sous-groupe sur l'harmonisation de la surveillance réglementaire en biotechnologie, surtout pour la rédaction de documents de consensus et le développement du système d'information BioTrack Online ;
- conseiller la Réunion conjointe sur les questions en rapport avec la sécurité et la réglementation des nouveaux aliments destinés à la consommation humaine et animale ; et
- recommander des stratégies et actions appropriées pour les harmoniser, tout en veillant à promouvoir l'utilisation sans danger des nouveaux aliments destinés à la consommation humaine et animale.

3. Le Groupe d'étude entretiendra d'étroites relations de travail sur des questions d'intérêt mutuel avec les autres organes subsidiaires de la Réunion conjointe. Parallèlement, le Groupe d'étude coordonnera ses actions avec les travaux pertinents d'autres comités de l'OCDE comme le Comité de la politique scientifique et technologique et le Comité de l'agriculture. Il les tiendra informés de l'avancement des travaux relevant de leurs domaines d'intérêt et les saisira de toute question qu'il jugera utile. Cette coordination sera facilitée par le secrétariat par le biais du Groupe interne de coordination pour la biotechnologie (GICB) de l'OCDE.

4. Le Groupe d'étude maintiendra en outre d'étroites relations de travail avec les autres organisations intergouvernementales compétentes, notamment la FAO, l'OMS et la Commission du Codex Alimentarius, de manière à éviter les doubles emplois et assurer la complémentarité avec d'autres activités intergouvernementales.

### **III. Participation**

5. Le Groupe d'étude se compose de personnes, désignées par les gouvernements (et la Commission européenne), qui sont responsables de l'évaluation des risques/ de l'innocuité des nouveaux aliments destinés à la consommation humaine et animale, notamment des produits obtenus par des procédés issus des biotechnologies modernes). S'il y a lieu, il sollicitera la participation de pays non membres, notamment de ceux qui ont été précédemment associés à ses activités dans le cadre du volet biotechnologie du Forum mondial de l'OCDE sur l'économie du savoir. Il comprendra en outre (si nécessaire) des observateurs de la FAO, de l'OMS et de la Commission du Codex Alimentarius. Il comprendra enfin des experts invités du BIAC et du TUAC ainsi que des représentants d'associations de consommateurs lorsqu'elles seront susceptibles de contribuer à certains projets. Un Président et des Vice-présidents seront élus par les membres du Groupe d'étude.

### **IV. Durée du mandat**

6. Le présent mandat court jusqu'au 31 décembre 2012.

## K. SOUS-GROUPE SUR LES ACCIDENTS CHIMIQUES

### I. Objectifs

1. Le Sous-groupe sur les accidents chimiques (SGAC) a pour objectif de recommander des dispositions appropriées, y compris des moyens d'action nationaux et internationaux, pour renforcer les mesures de prévention, de préparation et d'intervention applicables aux accidents chimiques. Il s'agit notamment d'élaborer des procédures, orientations pour l'action et principes communs ; d'analyser les sujets de préoccupation et de formuler des recommandations relatives aux meilleures pratiques ; et de partager et diffuser les informations/expériences.

### II. Activités

2. Le Sous-groupe sur les accidents chimiques, sous la supervision de la Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie, sera chargé de :

- i. superviser et encourager la mise en œuvre des projets et activités qui figurent dans le Programme de travail pour 2009 – 2012 relatif aux accidents chimiques, tel qu'il a été approuvé par la 43ème Réunion conjointe de novembre 2008, en recourant notamment à la formule du pays pilote ;
- ii. recommander les options les plus adaptées, y compris des moyens d'action nationaux et internationaux, pour renforcer les mesures de prévention, de préparation et d'intervention applicables aux accidents chimiques ;
- iii. améliorer, essentiellement grâce à l'action d'experts des pays membres, la sensibilisation, les connaissances et les capacités des pays membres et des non-membres en ce qui concerne les technologies, les pratiques et les politiques de prévention, de préparation aux situations d'urgence et d'intervention applicables aux accidents chimiques, en particulier :
  - en favorisant la mise en œuvre des *Principes directeurs de l'OCDE pour la prévention, la préparation et l'intervention en matière d'accidents chimiques* dans la zone de l'OCDE et au delà, et en s'assurant que les *Principes directeurs* sont à jour et qu'ils tiennent compte de l'expérience des pays membres et des organisations internationales ;
  - en favorisant la mise en œuvre du *Document d'orientation de l'OCDE sur les indicateurs de performance en matière de sécurité* dans la zone de l'OCDE et au delà et en s'assurant que les *Orientations sur les IPS* sont à jour et tiennent compte de l'expérience des pays membres et des organisations internationales ;
  - en analysant des problèmes dans des domaines déterminés d'intérêt commun, notamment ceux visant à faciliter l'utilisation des *Principes directeurs* et des *Orientations sur les IPS* ;
  - en soutenant les efforts déployés pour faire en sorte que des dispositifs de sécurité appropriés soient en place dans les installations potentiellement dangereuses, y compris des mesures destinées à prévenir les accidents et à atténuer les effets de ceux qui pourraient se produire ;

- en continuant d’encourager l’échange d’informations et de données d’expérience entre les parties prenantes (par exemple, les pouvoirs publics, l’industrie, les travailleurs et leurs représentants, et le public) ;
- en facilitant la collecte et l’analyse des données, notamment économiques, sur les accidents chimiques afin de renforcer l’intégration des considérations économiques dans certaines politiques et procédures de prévention, de préparation et d’intervention applicables aux accidents chimiques ;
- en appuyant les travaux menés par l’OCDE dans ce domaine en veillant à leur utilité tant pour les pays membres que pour les non-membres, et en lançant à cette fin, s’il y a lieu, des projets de coopération internationale ; et
- en maintenant d’étroites relations de travail avec d’autres groupes compétents de l’OCDE ainsi qu’avec le PNUE, la CEE-ONU, le BEE, l’OMI, l’OMS, le PISC, l’ILO, le DHA et d’autres organisations internationales compétentes, afin de coordonner les travaux prévus et en cours, et d’assurer une liaison étroite avec d’autres parties prenantes, notamment l’industrie et les syndicats.

3. Le SGAC se réunira normalement une fois par an.

### **III. Participation**

4. Le SGAC se compose de représentants nommés par les pays membres et de représentants de la Commission européenne, d’observateurs des pays non membres et des organisations internationales qui mènent des activités dans le domaine des accidents chimiques. Des experts du BIAC, du TUAC et des organisations environnementales compétentes peuvent également être invités à participer. Les membres du SGAC doivent pouvoir représenter les différents aspects des accidents chimiques, y compris la prévention, la préparation aux situations d’urgence, l’intervention et la dépollution.

5. Lors de la réunion annuelle, les membres élisent le Président et les Vice-présidents (c’est-à-dire le Bureau) du Sous-groupe. Dans l’intervalle entre les réunions du Sous-groupe, le Bureau remplit auprès du Secrétariat la fonction d’organe consultatif principal.

### **IV. Durée du mandat**

6. Le présent mandat court jusqu’au 31 décembre 2012.

## L. GROUPE D'ÉTUDE SUR LES INVENTAIRES DES ÉMISSIONS ET DES TRANSFERTS DE MATIÈRES POLLUANTES

### I. Objectifs

1. Le Groupe d'étude sur les inventaires des émissions et des transferts de matières polluantes (IETMP) a pour objectif d'aider les pays membres de l'OCDE à établir des IETMP en application du « droit de savoir » du public en mettant au point des outils et en formulant des orientations sur les domaines propices à l'établissement d'IETMP, en développant et en améliorant les usages des données des IETMP, en facilitant l'échange des données des IETMP entre les pays et en continuant de perfectionner et de diffuser largement les techniques d'estimation des émissions.

### II. Activités

2. Sous la supervision de la Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie, le Groupe d'étude sur les inventaires des émissions et des transferts de matières polluantes sera chargé de :

- conseiller la Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie sur les possibilités et défis liés à la mise en œuvre des IETMP, et proposer des mesures appropriées pour faire face à ces défis, y compris des moyens d'action nationaux et internationaux ;
- promouvoir la communication et d'étroites relations de travail entre le Groupe d'étude et les organisations compétentes sur les différents aspects des travaux sur les IETMP ; et
- analyser les évolutions nouvelles dans le domaine des IETMP et porter à l'attention des pays membres les implications de ces évolutions.

### III. Participation

3. Le Groupe d'étude sur les inventaires des émissions et des transferts de matières polluantes (IETMP) est constitué d'experts techniques et de l'action publique, désignés par les pays membres, qui sont responsables des IETMP et des questions connexes dans leur pays, d'observateurs des organisations intergouvernementales compétentes, notamment de la CCE, de la CE, du PNUE, de la CNUCED et de l'UNITAR, d'experts invités, notamment du Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC), de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC) et du Bureau européen de l'environnement (BEE) et, s'il y a lieu, d'observateurs d'économies non membres. Un Président et trois Vice-présidents seront élus par les membres du Groupe d'étude

### IV. Durée du mandat

4. Le présent mandat court jusqu'au 31 décembre 2012.